

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2137 - MARDI 14 OCTOBRE 2014

Électricité

La Banque mondiale appuie les études sur le barrage de Sounda



Face au déficit d'énergie électrique constaté au Congo, le gouvernement a signé, le 11 octobre à Washington, un accord autorisant à la Société financière internationale (IFI), une structure de la Banque mondiale, de mener les études de faisabilité du barrage de Sounda, sur le fleuve Kouilou, au cours des 18 prochains mois.

« L'accord entre IFI et la République du Congo est une première étape importante dans l'évaluation de la viabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de Sounda », a déclaré Jean Philippe Prosper, Vice-président d'IFI pour les Services mondiaux à la clientèle, lors de la signature de l'accord avec le Congo qui était représenté par le ministre Jean Jacques Bouya. [Page 3](#)

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le PCT largement vainqueur du scrutin du 12 octobre

Le Parti congolais du travail (PCT) a remporté 30 des 38 sièges mis en jeu lors des élections sénatoriales du 12 octobre qui visaient le renouvellement des mandats dans six des douze départements du Congo, puis à combler la vacance de deux autres sièges suite au décès de leurs titulaires dans les départements de la Bouenza et de Brazzaville. Au terme des résultats publiés par le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, quatre sièges reviennent à des partis alliés du PCT, deux à des candidats indépendants et deux autres à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, le principal parti de l'opposition. [Page 2](#)

LUTTE CONTRE ÉBOLA

L'apport du secteur privé sollicité par le gouvernement

Le ministère de la Santé a invité le patronat congolais à s'associer aux efforts de prévention du virus hémorragique Ebola qui ne cesse de faire des victimes en Afrique de l'Ouest et d'inquiéter le monde. À l'oc-

casion d'une réunion de mobilisation des fonds destinés à la lutte contre cette épidémie, les autorités sanitaires qui ont évoqué l'insuffisance des moyens destinés au plan de contingence, plus d'un milliard FCFA, ont plaidé pour la contribution du secteur privé afin de doter les structures sanitaires, scolaires et les marchés

en kits d'hygiène (eau-assainissement). De même, il devrait financer la multiplication de cent cinquante mille dépliants informant sur la maladie. L'appel lancé au secteur privé fait suite au retard constaté dans le financement du plan de contingence, l'implication timide des partenaires ainsi que l'absence de synchronisation sous régionale. [Page 6](#)

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Claude Le Roy veut « corriger le tir » face à l'Afrique du Sud



Après la désillusion de son équipe, dimanche à Pointe-Noire, face à l'Afrique du Sud, le sélectionneur des Diables rouges du Congo, Claude Le Roy, s'est montré préoccupé quant à la manière de corriger le tir au match retour prévu ce 15 octobre en Afrique du Sud.

« On va corriger sur quoi cela n'a pas marché. On va essayer de travailler encore tactiquement sur cette équipe de l'Afrique du Sud qu'on connaissait parfaitement bien », a réagi le technicien français qui a dit assumer pleinement cette défaite. [Page 16](#)

TRAVAUX PUBLICS

ECGM Labo Congo s'explique sur la construction du pont métallique sur la Djouéké dans le Pool

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Mise au point

[Page 2](#)

ÉLECTRICITÉ

La Banque mondiale favorable à la réalisation du barrage de Sounda

Ce projet a fait l'objet d'un accord conclu le 11 octobre à Washington entre l'IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale, et le gouvernement congolais représenté par le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation des Grands travaux, Jean Jacques Bouya.



La signature de l'accord entre le ministre Jean Jacques Bouya et le Vice-président de l'IFC, Jean Philippe Prosper

La première phase, avant d'arriver à la construction proprement dite du barrage, concerne des études de faisabilité pour évaluer le potentiel du projet d'aménagement hydroélectrique en vue de la construction du barrage de Sounda, dans le département du Kouilou. « L'accord entre IFC et la République du Congo est une première étape importante dans l'évaluation de la viabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de Sounda », a déclaré Jean Philippe Prosper, Vice-Président d'IFC pour les Services mondiaux à la clientèle.

L'objectif est de permettre à la République du Congo de faire face aux importantes pénuries d'électricité. Aujourd'hui, 35% seulement de la population congolaise ont accès à l'électricité.

Le projet Sounda pourra apporter une contribution significative en fournissant une source d'énergie renouvelable à faible coût ainsi qu'en augmen-

tant la capacité de production énergétique.

Ce projet va donc répondre à une demande en croissance rapide, précise un communiqué de l'IFC. Ces études de faisabilité seront réalisées au cours des dix-huit prochains mois et fourniront des informations devant permettre au gouvernement de déterminer la taille appropriée du projet en tenant compte des risques environnementaux et sociaux et de la quantité d'électricité qui pourra être raisonnablement absorbée par des acheteurs.

« Le développement de cette nouvelle source d'énergie fiable et renouvelable est une priorité pour le Gouvernement de la République du Congo. Cette source encouragera de nouveaux investissements dans le pays et apportera l'énergie nécessaire pour accélérer notre développement social et économique », a déclaré Jean-Jacques Bouya.

Guy-Gervais Kitina

TRAVAUX PUBLICS

ECGM Labo Congo s'explique sur la construction du pont métallique sur la Djouéké

Le ministère de l'Équipement et des Travaux publics a dépêché ses équipes afin d'évaluer les travaux de construction du pont sur la rivière Djouéké devant relier les districts de Kindamba et Kimba, dans le département du Pool.

Redémarrés le 3 juillet dernier après une interruption due à l'abondance des pluies ayant entraîné de grandes crues, entre mars et juin, les travaux de construction du pont sur la rivière Djouéké, à Manguiré, s'exécutent normalement. Sur place, les ouvriers et les techniciens de l'entreprise en charge des travaux sont à pied d'œuvre pour faire sortir l'ouvrage de terre. Il s'agit d'un pont en moellon de 1,50m d'épaisseur, 11m de long et 8m de large. Sur un coût d'environ 950 millions FCFA, l'État a avancé une somme de 285 millions FCFA pour le démarrage des travaux. « Actuellement, nous avons coulé les deux

des deux culées interviendra d'ici à la fin du mois. Interviendra l'étape de l'acquisition de la structure métallique en France. En attendant, la société s'inquiète déjà de la lenteur dans la procédure de décaissement des fonds. « Nous aurons encore une longue attente jusqu'au moment où l'État va nous verser les 602 millions FCFA que nous devons rétribuer à la société Matière en France pour l'acquisition de la structure métallique. La facture que nous avons émise à l'administration est en souffrance depuis mars au Trésor public. Personne ne nous appelle pour nous reverser cet argent afin que nous entrions en contact avec le fournisseur. Voilà la grande difficulté », a fait savoir Dieudonné Tchikeby.

Des ratés dans la démarche du DGCMP

Interrogé par la presse sur l'interpellation

importe c'est la date d'implantation et de démarrage et non celle de l'octroi du marché. En effet, ce marché a été octroyé en novembre 2013. L'entreprise a préfinancé les études. « Comparativement à l'avance de démarrage, si nous pouvons faire le point financier, nous sommes largement en dépassement. Donc tout ce qui se fait maintenant c'est en préfinancement. Nous sommes en train de préfinancer aujourd'hui parce que si l'on se croisait les bras, rien ne se ferait en comptant seulement sur l'avance de démarrage des travaux de 285 millions FCFA », a-t-il conclu. Rappelons que Jean-Paul Matsima a été interpellé le lundi 6 octobre 2014 et placé en garde-à-vue à la gendarmerie nationale avant d'être libéré quelques heures plus tard. La Dgcmp lui reprochait l'absence de visibilité du pont sur la rivière Djouéké. Selon Jean-Didier Elongo, le niveau des travaux ne refléterait pas l'in-



Les ouvriers et techniciens à pied d'œuvre sur le chantier ; crédit photo Adiac

semelles. Maintenant nous sommes en train d'apprêter le ferrailage et le coffrage du deuxième coulage de 1,50m du mur de front et du mur en retour. En termes de pourcentage, nous avons déjà réalisé 75% de travaux de construction de deux culées du pont sur la rivière Djouéké», a expliqué le chef du projet, Dieudonné Tchikeby.

602 millions FCFA pour l'acquisition de la structure métallique

Selon ses explications, la fin du coulage

de leur chef par la Dgcmp, l'ingénieur d'ECGM Labo Congo s'est dit surpris. Pour interpellé un entrepreneur, il faudrait en principe qu'il sorte du délai contractuel. « Je dis bien que nous avons commencé le 3 juillet, nous sommes encore dans les délais contractuels, le pourcentage de réalisation est de 75%. Je ne vois pas comment on peut interpellé l'entrepreneur s'il s'agit seulement des travaux », s'est indigné Dieudonné Tchikeby. D'après lui, en matière de travaux publics, ce qui

vestissement de l'État. Il avait même annoncé que si l'entreprise était incapable d'honorer ses engagements, elle devrait être dessaisie du marché et condamnée à rembourser le financement déjà touché.

Malheureusement aucun représentant de la DGCMP ne faisait partie de cette mission conduite le 11 octobre par le directeur départemental de l'équipement et des travaux publics du Pool, Pierre Hermel Mboussi.

Parfait Wilfried Douniama

AGRICULTURE

Plus de 500 millions de petites fermes familiales dans le monde

Le chiffre a été annoncé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). Le rapport publié concerne la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture avec un accent sur l'agriculture familiale.

Le représentant de la FAO au Congo, Dieudonné Koguyagda, a commenté ce rapport le 13 octobre à Brazzaville. Le document relève qu'il existe plus de 500 millions de petites fermes familiales dans le monde qui constituent plus de 98% des exploitations agricoles. Ces fermes assurent au moins 56% de la production agricole sur 56% des terres. En dehors du nombre absolu d'exploitations, les agriculteurs familiaux travaillent également sur une part importante des superficies agricoles du monde. Les

moyennes régionales sont de 85% en Asie, 62% en Afrique, 83% en Amérique du Nord et en Amérique centrale, 68% en Europe et 18% en Amérique du Sud.

Le document indique que les agriculteurs familiaux entretiennent des liens économiquement étroits avec le secteur rural. Ils contribuent de façon significative à l'emploi, notamment dans les pays en développement où l'agriculture emploie encore la majorité de la population active. En outre, les revenus additionnels générés par l'agriculture familiale sont dépensés dans l'économie locale non agricole.

S'agissant de la production agricole, la Fao relève qu'au Brésil, les agriculteurs familiaux assurent en moyenne 40% de la production d'une sélection de cultures principales en travaillant sur moins de 25% des terres. Aux

États-Unis, les agriculteurs familiaux assurent 84% de toute la production pour des ventes de 230 milliards de dollars sur 78% des terres cultivées. À Fidji, les agriculteurs familiaux produisent 84% des ignames, du riz, du manioc, du maïs et des haricots sur seulement 47,4% des terres.

Le représentant de la FAO au Congo a insisté sur le fait que les agriculteurs familiaux ont besoin d'un cadre stratégique favorable impliquant la valorisation de leurs multiples contributions ainsi que leur prise en compte dans les politiques et dialogues nationaux.

Une option préconisée dans le but d'éradiquer la faim et de garantir la sécurité alimentaire. Par conséquent, les pays doivent énoncer clairement leur définition de l'agriculture familiale et recueillir des données sur le secteur.

À l'échelle nationale, le succès du développement de l'agriculture familiale repose sur divers facteurs. On cite : les conditions agro-écologiques et les caractéristiques territoriales ; l'accès aux marchés, à la terre et aux ressources naturelles, à la technologie et aux services de vulgarisation, aux services financiers ; les conditions démographiques, économiques et socioculturelles ; la disponibilité d'un enseignement spécialisé. Selon l'orateur, citant le document, les politiques agricoles, environnementales et sociales ciblées sur les agriculteurs familiaux sont indispensables pour apporter des changements tangibles et des améliorations durables.

Il ressort que les agriculteurs familiaux forment un vaste groupe très diversifié. Le concept d'agriculture familiale varie selon les régions et

devrait s'adapter aux traditions culturelles et aux contextes nationaux. Ainsi, la FAO considère que l'agriculture familiale « englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale comprenant aussi bien les hommes que les femmes ».

Rappelons que chaque année, la FAO et ses États membres célèbrent la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) le 16 octobre, date anniversaire de la création de la FAO en 1945. Cette année, la JMA a retenu le thème de l'agriculture familiale.

Nancy France Loutoumba

REPUBLICQUE DU CONGO

 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

 Financement : FIDA/GOUVERNEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT N° 09/2014/PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'un Consultant national/bureau d'étude chargé de l'évaluation de l'Opérateur de Proximité de Microfinance (OPM) du PADEF »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant /bureau d'étude chargé de l'évaluation de l'Opérateur de Proximité de Microfinance (OPM) du PADEF.

2. Comme préalable au renouvellement du contrat de l'OPM dans le cadre du PADEF, la mission de supervision du Programme avait recommandé d'évaluer ses appuis dans les deux zones (Proder 1 et 2). Cette évaluation va se baser sur la formation des gestionnaires des caisses, les outils mis à leur disposition, l'élaboration des documents de base, la tenue des AG, la maîtrise de la comptabilité et les arrêtées des caisses, les capacités de l'équipe de l'OPM (matérielle et immatérielle).

C'est dans cette optique, que le PADEF va recruter un consultant national/ bureau d'étude pour l'évaluation des appuis de l'OPM apportés aux caisses et ses capacités opérationnelles à conduire le processus d'institutionnalisation et fédération des caisses, le PADEF invite les consultants individuels ou bureaux d'études, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres.

3. L'objectif global assigné au Consultant national/bureau d'étude à travers cette mission est : d'évaluer les appuis de l'OPM, son accompagnement, suivi technique et institutionnel, la formation des caisses mutuelles d'épargne et de crédit dans la zone du Proder Sud et des Caisses d'Equité du Proder Nord et ses capacités dans la réalisation de ses missions ainsi que les moyens mis en œuvre. La durée de la mission est de 32 jours.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter

lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 au moins (DESS, Master ou équivalent) dans les domaines de management financiers, en micro finances des programmes et projets, de l'économie, (ii) Avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans l'appui aux établissements de micro finances, (iii) Avoir une expérience d'au moins cinq ans dans l'élaboration des manuels de suivi évaluation des projets de développement rural financés par les bailleurs internationaux, (iv) Avoir une solide connaissance dans le fonctionnement des EMF, (v) Avoir une maîtrise des logiciels comptables et de traitement de l'information financière (Ciel, SAARI, ...), (vi) Avoir participé à la mise en place d'un établissement de Micro finance sera un atout, (vii) la liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom du représentant du client, et résultats obtenus et l'adresse complète des personnes à contacter, BP, Téléphone, Fax, E-mail.

5. Sur cette base, un consultant national/bureau d'étude sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national/bureau d'étude sera sélectionné suivant la méthode « Sélection fondée sur la Qualification (SQ) ».

6. Les intéressés peuvent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 28 octobre juillet 2014 à 12H 30 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)) - Rue Isaac Locko n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur,
Benjamin DIRA**

Découvrez le succès avec SMU

Classée parmi les meilleures universités de l'Inde

(Accréditée par le Conseil National d'Accréditation, du Ghana)

Classée
No. 1
Le choix de
l'étudiant
Centers 360 Surve, Yahoo!



SMU est une université gouvernementale de l'État Indien, constituée en vertu de la Loi législative IX de 1995 de l'État Sikkim - Inde ► Reconnue par UGC-Inde ► Membre de l'Association des universités de l'Inde (AIU) ► Membre de l'Association des universités du Commonwealth.

Rentrée Universitaire - Octobre 2014

A INFORMATIQUE

- License en Informatique (LTI)
- Maîtrise en Informatique (MTI)

B GESTION

- License en Administration des Affaires (LAA)
- Maîtrise en Administration des Affaires (MAA)

C JOURNALISME ET COMMUNICATION

- License en Arts de Journalisme et de Communication (LAJC)
- Maîtrise en Arts de Journalisme et de Communication (MAJC)

CARACTÉRISTIQUES

- 750 centres d'apprentissage.
- 400.000 nouveaux étudiants et 500.000 anciens
- 13 disciplines dans 4 universités et 30 collèges.
- Assistance pour l'obtention de stage offert
- Diplômes internationalement reconnus
- Interaction régulière avec le monde du travail
- Plus de 5 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation



- ☛ Emplacement pratique
- ☛ Personnel enseignant expérimenté
- ☛ Soutien E-Learning 24H x 7J
- ☛ Matériel de cours gratuit
- ☛ Formulaire d'admission GHc 40
- ☛ Accréditation mondiale

Expérimentez l'apprentissage interactif 24/7
EduNxtTM
 www.smude.edu.in/edunxt

**Pour renseignements, s'il
vous plaît contactez
SMU**

**Sikkim Manipal University
Centres d'étude au Ghana**

► Academic City Campus, Abena Ateaa Towers
Ring Road Central, Accra, Tel: +233-302-253630/31
 ► Kumasi Campus: 2nd Floor, CityStyle Building, Hudson
Street, Near Baba Yara Stadium, Tel: +233-322-030265
 e: info@smughana.com; web: www.smughana.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Or, à y regarder de plus près, on constate que c'est l'incapacité des États à gérer les différences et les diversités qui fait le lit de l'instabilité. »

Jean-Claude de l'Estrac, Mauricien, candidat au poste de secrétaire général de l'OIF (Francophonie), Jeune Afrique, 13 octobre 2014

□ « Rien de grand ne se fait sans de grands hommes, et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu »

Pr. Pape Mody Niang, Coordonnateur de l'Alliance nationale des universitaires pour le Progrès (ANUP), Sénégal, citant Moustapha Niasse dans Le soleil du 13 octobre 2014

□ « Les dirigeants africains ne mesurent pas la portée de certaines actions qu'ils posent. Est-ce le poids de l'aliénation mentale, culturelle et intellectuelle qui caractérise la plupart de nos dirigeants ? »

Patrick Mbeko, Canadien d'origine congolaise, analyste de questions géopolitiques, Oeil d'Afrique, 8 octobre 2014 (au sujet de la décision du président kényan de se présenter à la CPI

□ « Le «formatage» du catholicisme a pris plus d'un siècle. Celui de l'islam est en cours et prendra du temps. C'est un processus, et non une politique. »

Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS, Libération, 3 octobre 2014

□ « La télévision construit l'actualité, provoque le choc émotionnel et condamne pratiquement les faits orphelins d'images au silence, à l'indifférence. »

Ignacio Ramonet, Directeur du Monde diplomatique de 1990 à 2008, Le Monde diplomatique d'octobre 2014

MINISTÈRE DES FINANCES

Lancement de la formation au profit de 310 agents

Les 310 personnes viennent des différentes directions générales et d'autres structures que sont le Budget, le contrôle budgétaire, le Trésor et la comptabilité publique, l'inspection générale des finances et d'État, la Cour des comptes et de discipline budgétaire.



Les bénéficiaires, photo Adiac

La direction générale du budget est la première bénéficiaire d'une série de six sessions qui a démarré le 13 octobre à Brazzaville. Le séminaire est structuré en deux volets. Les cadres de cette direction vont s'imprégner pour un premier module, des concepts et instruments opérationnels de la Gestion axée sur les résultats (GAR) et de la programmation budgétaire pluriannuelle.

C'est aussi la première fois pour elle, à l'instar des autres directions sous tutelle du ministère des Finances, de profiter d'un appui spécifique, dans le cadre du 10ième Fonds européen de développement (Fed) au profit du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques. La direction générale du budget a été intégrée à la faveur de la signature de l'avenant du Fed, avec pour objectif de former 210 personnes sous deux sessions de quatre jours chacune. En effet, depuis 2009, la République du Congo a entrepris un

vaste programme des réformes des finances publiques, à travers le plan d'action gouvernemental pour la gestion des finances publiques. Ainsi, le ministère des Finances bénéficie de l'appui de l'Union européenne;

Pour cette formation, il ne s'agit pas d'une simple amélioration de la procédure budgétaire, mais bien plus, d'une révolution budgétaire avec pour effet un changement radical et total de perspective. « Il y a nécessité de renforcer la compréhension et l'appropriation des concepts et outils de ce nouveau cadre de gestion des finances publiques et de la réforme », a déduit le représentant du ministère des Finances, Hilaire Mavoungou. Aussi, les participants devront appréhender les fondamentaux de la GAR et son impact sur la gestion des finances publiques ; assimiler les aspects conceptuels et opérationnels de la programmation pluriannuelle axée sur les résultats et la performance ; cerner les innova-

tions substantielles des directives de la Cémac, transposées dans la loi organique relative au régime financier de l'État.

Notons que la GAR est vieille de 1904. Cependant, celle utilisée est une nouvelle version, fruit des Canadiens depuis les années quatre-vingt-dix. En effet, ces derniers avaient constaté certaines faiblesses dans la gestion de leur système de gouvernance générale. En 2005, lors d'une conférence internationale à Paris, certains pays donateurs ont adopté cette méthode de gestion et l'ont imposée aux pays bénéficiaires de dons.

L'aide publique n'était pas accompagnée d'effets. Lors de la conférence dite de Paris, ces pays ont désormais inscrit la GAR à côté de l'aide publique au développement. Depuis, tous les pays l'ont adopté comme nouveau mode de gouvernance. Le Congo est l'un des pays de la sous-région à se lancer dans la dynamique.

Nancy France Loutoumba



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

ÉLECTRICITÉ

Brazzaville et Pointe-Noire connaîtront des perturbations

À compter du 14 octobre, et ce jusqu'au 7 décembre prochain, les deux premières villes congolaises seront soumises à d'importants délestages dans la fourniture d'électricité.

Les responsables de la Société nationale de l'électricité se sont expliqués sur les causes de ces perturbations annoncées. Le directeur général adjoint chargé de la production et du transport, Léon Ibovi, a animé un point de presse le 13 octobre à Brazzaville. Il a évoqué le retrait de l'exploitation de la turbine GT2 à la centrale électrique du Congo de Pointe-Noire. Ces turbines doivent être révisées afin de les garder en bon état.

À propos des perturbations en électricité, il a expliqué que celles-ci seront observées en soirée dans les deux villes. D'après lui, ces travaux sont effectués à la demande du constructeur des turbines qui prescrivait leur révision après 33 mille heures de fonctionnement. La première turbine a été révisée du 5 mai au 17 juillet dernier. La période du 14 octobre au 7 décembre prochain pour la révision de la deuxième turbine est dictée par des raisons météorologiques avec des débits favorables sur les cours d'eau où sont construits les barrages de Moukoulou et d'Imboulou.

Léon Ibovi a expliqué que pour les besoins de sécurité, la société de distribution d'électricité est en pleine

étude pour installer des horloges de surveillance qui permettront de détecter les délestages des voies publiques en cette période des travaux. Autrement, a-t-il dit, l'éclairage des voies publiques a une importance capitale en matière de sécurité. Il permettra à la force publique d'assurer la sécurité des personnes et la circulation des

Le trimestre 2014 a été estimé à 337 MW

Brazzaville : 159 MW
Pointe-Noire : 140 MW
Bouenza-Niari : 22 MW
zone-Nord : 11 MW
Perte : 5 MW.
Production attendue
Imboulou : 85 MW à 105 MW
Moukoulou : 50 MW
Centrale électricité du Congo : 140 MW
soit un total de 275 MW à 295 MW.
Le déficit de production attendu pourrait varier entre 42 MW ou 62 MW.

biens.

Il a, par ailleurs, présenté des excuses aux clients de la SNE avant de leur demander de consommer l'électricité d'une manière modérée pendant cette période. Pendant ces travaux, explique-t-il, la société perdra une production de 150 MW. Les données de consommation du dernier trimestre 2014 et celles attendues pendant ces travaux se présentent de la manière suivante :

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Le secteur privé congolais s'implique dans la lutte contre Ebola

Afin de sensibiliser la population congolaise contre cette épidémie, les chefs d'entreprises du Congo ont reçu une mission : financer la duplication de 150.000 dépliant conçus à ce sujet. L'objectif étant de les distribuer à travers le territoire national.



Une vue des chefs d'entreprise lors de la réunion crédit photo «adiac»

L'invite a été faite le 12 octobre à Brazzaville par le ministère de la Santé et de la population lors d'une réunion de mobilisation organisée en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le secteur privé est aussi attendu sur d'autres tâches telles : la mise à disposition des kits d'hygiène eau-assainissement dans les hôpitaux, les centres médicaux, les établissements scolaires, les marchés et les administrations publiques ; la diffusion des messages concernant Ebola dans les médias, l'achat des tenues de protection puis les formations. En effet, le budget alloué par

le gouvernement (1.170.185.000 FCFA) en vue de la mise en œuvre du plan contingence ne correspond pas aux besoins exprimés. Le retard dans le financement de ce plan, l'implication timide des partenaires ainsi que l'absence de synchronisation sous-régionale font partie des contraintes enregistrées. Répondant à cette requête, les chefs d'entreprises se sont dits prêts à accompagner le gouvernement. Ils ont cependant déploré le fait de ne pas être impliqués plus tôt, lors de l'élaboration de ce plan de prévention. « Le secteur privé est engagé à participer dans la lutte contre Ebola. Mais

la plus grande responsabilité revient à l'État qui a la responsabilité de sécuriser les frontières et de mettre à la disposition de la population de l'eau de façon permanente », a relevé le vice-président de la Chambre de commerce, Jean Ngalessamy Ibombot.

Souignons que dans le cadre de la lutte contre Ebola, le Congo a élaboré un plan de communication et d'hygiène. Il s'agit d'informer la population sur cette maladie, de favoriser un changement de comportements afin de limiter la progression du virus.

Lopelle Mboussa Gassia

Arrêt sur image



Sur cette image, on peut constater que l'eau qui sort du robinet a une couleur rougeâtre. La situation est vécue dans un quartier de l'arrondissement 6 de Brazzaville, Talangaï. Pour certains, cela serait dû à l'état vétuste des tuyaux.

D'autres ont soupçonné des travaux d'entretien dans le circuit de distribution. Aux responsables de la Société nationale de distribution d'eau de rassurer les consommateurs.

**Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT**



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK / YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

ÉDUCATION

Les partenaires étudient des solutions innovantes pour «l'école inclusive»

Les co-équipiers nationaux du système éducatif inclusif congolais ont tenu, le 11 octobre à Brazzaville, une séance de travail en vue d'améliorer la pédagogie de l'enseignement de ce secteur.

En réalité, la majorité des structures qui dispensent l'enseignement inclusif ont un caractère privé ou conventionné. L'État a ainsi du mal à imposer un rythme particulier et un système d'accompagnement jusqu'au niveau de l'université. Par ailleurs, l'école inclusive souffre encore du manque de traducteurs pour les sourds et pas assez d'enseignants pour les aveugles formés par l'État. Sur le territoire national, il y a un déséquilibre de la représentation géographique de ces écoles.

«Nous avons eu de sérieux problèmes des élèves qui ont fréquenté la série G 2. L'orientation que nous leur avons faite n'était pas conforme à leur filière de formation. Les élèves obtenant les BET menuiserie et BET coupe-couture n'ont été placés en série G 2. En plus, il faut qu'il y ait beaucoup d'enseignants spécialisés afin que ces élèves soient accompagnés jusqu'à l'université», indique Camille Nzengui Mabika, conseiller du ministère de l'Enseignement technique.

Le directeur général de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), Gilbert Ibiou, a souligné qu'un projet est en cours d'élaboration avec l'organisation internationale de la francophonie (OIF). Très ultérieurement, un interministériel est envisagé entre le ministère des Affaires sociales, l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) et le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, le ministère de l'Enseignement technique, le

ministère de la Justice et les différentes directions de ces écoles afin d'apporter des propositions pour réorganiser l'ensemble de l'école inclusive.

Ce que c'est une école inclusive...

L'école et son environnement qui se mettent au service de l'enfant pour des besoins éducatifs particuliers. C'est le lieu où chaque enfant est pris en compte (porteur de handicap ou non), tant sur le plan matériel qu'éducatif. C'est une structure qui n'exclut personne et qui met en place des dispositifs adaptés pour tous selon les besoins de chacun. Elle se définit aussi comme une école qui permet la scolarisation des élèves porteurs de handicap de manière réglementée, non pas de manière sauvage, mais en concertation avec tous les partenaires, afin d'assurer une scolarité pensée et réussie. C'est un lieu d'échanges qui permet la prise en compte des différences de chacun grâce à l'intervention d'enseignants formés, des enseignants adaptés et des élèves informés.

Cette école répond aux besoins de chacun dans le respect des différences grâce à des échanges et des temps partagés. C'est une école qui s'appuie sur un projet individualisé établi en partenariat avec la famille. Elle permet à chaque élève d'avoir un parcours «à la carte». Elle cherche à accueillir tous les élèves avec leurs besoins particuliers que ce soit à cause d'un problème physique, intellectuel. Ici, sont mis en œuvre tous les moyens pour mener à bien le projet de chaque enfant et l'acquisition du socle commun. Enfin, elle permet à chaque enfant accueilli de faire partie d'un tout et d'exister tout seul. Une école qui tient compte des difficultés d'apprentissage de chacun, qui adapte son enseignement à chacun, une école ouverte à la différence.

Fortuné Ibara

ÉGLISE CATHOLIQUE

L'homosexualité doit-elle conditionner l'aide au développement ?

Au synode sur la famille, au Vatican, les évêques africains protestent contre la tendance occidentale à imposer comme «droits» des mœurs étrangères.

Délégués de leurs pays et même de leurs cultures, les prélats catholiques africains ont tenu à se démarquer de la vision unilatérale sur la famille. Près de 300 évêques et experts discutent depuis une semaine autour du pape de ce que sera la famille de demain dans l'entendement de l'Église. Le Souverain pontife a donné libre cours aux intervenants d'aborder «sans tabous ni craintes» les sujets qui leur paraissent les plus représentatifs des difficultés que rencontre la famille dans leurs zones de provenance.

Il reste entendu – c'est une évidence sur laquelle les prélats ne se sont même pas arrêtés – que la famille idéale devra continuer à se décliner sous la forme d'un noyau composé du père, d'une mère et de leurs enfants. «Sans oublier

les grands parents», a tenu à ajouter le pape François qui, à 77 ans, estime que tous les piliers d'une famille sont utiles à son équilibre. L'équilibre de la société en dépend ensuite.

Mais les évêques du sud de la planète se sont insurgés contre les pressions des pays riches voulant imposer leurs standards de vie. «De plusieurs endroits, a précisé une première ébauche des travaux, il a été mis en évidence la tendance de certains pays et organisations du monde occidental de présenter, en particulier dans le contexte de l'Afrique, certains concepts (dont l'avortement et les unions homosexuelles) comme étant des droits humains». C'est ce que souligne la première synthèse des travaux du synode.

«De tels droits humains sont ensuite liés à l'aide économique. De fortes pressions s'exercent pour les accepter», dénonce le texte. Le Saint-Siège dénonce aussi le flou qui entoure, dans la communauté internationale,

une expression comme «droit à la santé sexuelle et reproductive». Cela conduit, dit-il, à «renfermer en soi des notions comme avortement sécurisé, défense de la maternité ou promotion de la contraception». Des notions qui finissent par induire un comportement semblant aller de soi, surtout quand elles sont invoquées au nom de la «lutte contre la discrimination de la femme».

Il n'est pas certain que le hiatus entre la doctrine de l'Église et ce que la société – occidentale – se reconnaît comme droit, y compris celui pour la femme de «disposer de son corps», se résorbe au sortir de ce synode. Mais au moins et pour une fois, les Africains y auront pesé de leurs spécificités, se démarquant d'attitudes que l'Église elle-même reconnaît comme des contre-témoignages mais que l'opinion des (chrétiens) Occidentaux retient comme la conséquence d'une évolution sociale inévitable.

Lucien Mpama

MADAGASCAR

Marc Ravalomanana arrêté à son retour d'exil

De retour lundi 13 octobre dans son pays après cinq ans d'exil en Afrique du Sud, l'ancien président malgache, Marc Ravalomanana, a été arrêté par les forces de l'ordre à son domicile devant une foule de partisans.

Marc Ravalomanana n'a donc pas eu l'occasion de vivre le bonheur tant attendu de retrouver son pays natal puisque, selon plusieurs sources dignes de foi, son domicile a été fouillé de fond en comble le jour même de son retour avant qu'il soit arrêté. «Le président a été emmené, maintenu par deux éléments cagoulés», a indiqué un témoin, ajoutant que l'un des portails de sa villa a été endommagé par un coup de feu alors qu'une porte menant à la salle de sport de son domicile a également été enfoncée et ses débris jonchaient le sol.

Quelques temps avant son arrestation, l'ancien président a néanmoins animé une conférence de presse à son domicile au cours de laquelle il s'était montré confiant. Il a toutefois mis en cause la légitimité du pouvoir actuel, tout en restant très discret sur les circons-



tances de son retour. Des observateurs estiment que cette arrestation ne surprend guère d'autant que le gouvernement s'était opposé à maintes reprises au retour de l'ancien président qui avait été chassé du pouvoir par son rival, Andry Rajoelina. Ceci parce que Marc Ravalomanana a déjà été condamné trois fois sous le régime de transition de son successeur, également ex-maire d'Antananarivo. Il a notamment été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour la mort d'une trentaine de partisans d'Andry Rajoelina abattus par sa garde le 7 février 2009, devant le palais présidentiel. Ce dernier, qui a dirigé la Grande Ile entre 2009 et début 2014, était à la tête du mouvement

de contestation à son encontre, qui a entraîné sa chute. Marc Ravalomanana l'a toujours accusé d'avoir fomenté un coup d'État à son encontre. Si le retour de Marc Ravalomanana intervient après l'élection démocratique du président Hery Rajoa en décembre 2013, des allégations selon lesquelles son rival menaçait d'ordonner son arrestation s'il revenait à Madagascar sont infirmées ou affirmées parmi la population malgache qui commente son retour et son arrestation. Notons que l'ancien président avait annoncé en juillet qu'il était prêt à comparaître devant une cour malgache pour répondre des accusations portées contre sa personne.

Nestor N'Gampoula

Les brèves du monde

Ébola : des tests au Mali pour la fabrication d'un vaccin

Le ministère malien de la santé et l'université du Maryland aux États-Unis réalisent actuellement des tests cliniques en vue de la fabrication d'un vaccin contre le virus Ébola. Des scientifiques chargés de l'opération sont basés dans un institut de référence à Bamako.

L'essai dit de «phase une» va porter sur 40 personnes dont des agents de santé chargés de s'occuper des cas suspects, ainsi que des personnes exposées. Ce vaccin développé par la firme britannique GlaxoSmithKline est jugé «prometteur» par l'OMS.

Le Mali, pays limitrophe de la Guinée affectée par l'épidémie Ebola, n'a pas encore enregistré un cas de cette maladie.

RDC : Plus de 260 personnes tuées par le choléra

Selon les chiffres publiés par le gouvernement de la République démocratique du Congo, le choléra a déjà touché près de 15 300 personnes et causé plus de 260 morts depuis le début de l'année.

Dans la ville de Kalemie, chef-lieu du district du Tanganyika, dans le sud-est de la RDC, on compte déjà 72 morts dus à cette épidémie depuis le 11 août. «Le nombre de malades augmente de jour en jour», a déploré le docteur Adalbert Ngandwe Manda, médecin chef du district, cité par l'Agence France presse.

Gaza : les donateurs internationaux prêts à mettre la main à la poche, mais....

Les donateurs internationaux réunis le 12 octobre au Caire, en Égypte, ont commencé à faire des promesses d'aide financière pour la reconstruction de la bande de Gaza, mais ils ont exigé des Israéliens et Palestiniens qu'ils reprennent sérieusement les négociations de paix.

Sur la question, le secrétaire d'État américain, John Kerry, s'est montré très ferme lors de la conférence des donateurs. Le même temps a été adopté par les représentants de l'Organisation des Nations unies et de l'Union européenne.

La Rédaction

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR UNE ENERGIE MEILLEURE

2ème acteur mondial du solaire, Total produit les cellules photovoltaïques les plus performantes au monde grâce à sa filiale SunPower



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

Un calme précaire règne à Bangui après une nuit mouvementée dans les quartiers Nord

La population de Bangui s'est réveillée ce samedi 11 octobre dans un calme précaire. Des tirs à l'arme lourde et automatique ont été entendus la nuit dernière dans plusieurs quartiers du nord, notamment dans les 4e, 8e, 5e et une partie du 6e arrondissement. Il y a eu un concert de casseroles dans le quartier Boy-Rabe, un fief des miliciens Anti-Balaka. La tension reste vive dans plusieurs quartiers de Bangui.

Des miliciens Anti-Balaka continuent d'ériger des barricades dans les quartiers nord, malgré les opérations de démantèlement de la soirée du vendredi par la gendarmerie nationale et les forces internationales.

Les habitants des quartiers Gobongo, Fouh et PK10 disent s'être réveillés dans la panique. « *Les Casques bleus ont tenté d'enlever certains barrages érigés lors de la nuit dernière par les miliciens Anti-Balaka. Ces Casques bleus ont lancé des gaz lacrymogènes pour disperser ces miliciens. Il n'y a pas eu d'affrontements directs mais des opérations de levée des barricades* », a rapporté un envoyé du RJDH dans le secteur. Selon la source, une manifestation a eu lieu avant-hier soir dans ce secteur. « *Plusieurs personnes, en majorité des enfants, sont descendues dans la rue. Ils revendiquaient le retour de François Bozizé au pouvoir et criaient "nous voulons le pétrole". Interrogés, ces enfants n'étaient en mesure de donner la signification de ce slogan. Ils sont descendus vers le rond-point du 4^e arrondissement avec des bouteilles en main.* »

« *Les marchés Fouh et Gobongo sont fermés. L'électricité est coupée depuis la nuit dernière, la population par peur, regagne les sites des déplacés. Ce matin, la situation est toujours tendue dans ce secteur, après une nuit marquée par des accrochages entre les forces internationales et les Anti-Balaka. Ces derniers se sont confondus avec la population et sillonnent dans les quartiers* », a relevé la source.

Dans le quartier Boy-Rabe, reconnu comme fief des Anti-Balaka, la nuit dernière a été marquée par des affrontements entre les forces internationales et les miliciens, qui ont riposté à la levée des barrières. « *C'est de 15 heures à 17 heures vendredi que les affrontements ont eu lieu. Aux environs de 19 heures, il y a eu un concert de casseroles de la population pour manifester son mécontentement. Ce sont des Anti-Balaka qui ont attaqué une position des forces internationales à l'entrée du Boy-Rabe* », a précisé l'envoyé du RJDH. Selon la source, la population est timidement sortie hier matin pour vaquer à ses occupations, malgré la tension qui reste vive dans ce secteur.

Dans le 8^e arrondissement, la circulation demeure paralysée. « *La nuit a été moins calme. Des détonations d'armes ont été entendues. Il y aurait eu un échange de tirs entre les forces internationales et les miliciens Anti-Balaka, obligeant plusieurs personnes à regagner les sites des déplacés. Sur le tarmac de l'aéroport, plusieurs personnes ont manifesté pour réclamer le retour de Bozizé au pouvoir car, disent-ils, Catherine Samba Panza n'est plus à la hauteur*

», a rapporté l'envoyé du RJDH. Dans les secteurs Galabadja-Sinistré, des tirs se sont poursuivis jusqu'à la mi-journée.

« *Les forces internationales contrôlent ce secteur et les Anti-Balaka se sont repliés. Mais, ils continuent de tirer en l'air* », a rapporté un journaliste du RJDH.

Selon des envoyés du RJDH, la nuit a été relativement calme en dépit de quelques tirs sporadiques. À Boeing comme dans le quartier Katin, aucun incident majeur n'a été signalé. « *Les marchandes des légumes sortent du quartier Boeing, la circulation est timide mais les Casques bleus rwandais ont patrouillé toute la nuit dans les secteurs. La situation se normalise peu à peu ici* », a rapporté un envoyé du RJDH au quartier Katin.

Au KM5 dans le 3^e arrondissement, la population musulmane affirme vivre un calme précaire mais la situation humanitaire se détériore. Au centre ville, la vie semble reprendre, les magasins ont rouvert leurs portes, le marché a repris, quelques véhicules des particuliers et des motos circulent.

« *À la sortie nord de Bangui vers le PK12, le marché est plein, la population circule massivement sauf que les véhicules ne circulent pas. La gendarmerie nationale, en appui à la Sangaris, assure la sécurité de la barrière et assure les contrôles de sécurité* », a indiqué un envoyé du RJDH sur place, qui a toutefois précisé que la nuit dernière a été marquée par de fortes détonations.

Selon plusieurs sources jointes par le RJDH, les miliciens Anti-Balaka s'en prennent aux forces internationales qui démantèlent des barricades.

Edouard Patrice Ngaïssona dément tout complot contre le régime actuel

Le coordonateur national des Anti-Balaka, Edouard Patrice Ngaïssona, dément tout complot contre le régime actuel et place la solution de la crise actuelle dans la définition d'un calendrier électoral. Pour ce dernier, c'est le comportement du pouvoir en place qui les a poussés à revendiquer la démission de Catherine Samba Panza, qui, selon lui reste toujours d'actualité.

C'est dans une entrevue accordée au RJDH, que le premier leader des Anti-Balaka a fait cette déclaration. Pour ce dernier, « *la démission de la cheffe de l'Etat de transition est toujours d'actualité. Le calendrier électoral n'est toujours pas établi, la gestion des fonds publics est fortement affectée par l'affaire dite du don angolais et les moyens devant être mis à la disposition des Anti-Balaka pour permettre de les sensibiliser sur l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville afin de favoriser la réconciliation avec les ex-Séléka.* »

Il trouve étonnant que les gens pensent au complot dans le contexte actuel. Puisque selon lui, « *à Brazzaville, les Anti-Balaka étaient de ceux qui ont milité contre la démission de la cheffe de l'Etat demandée par certains.* »

Devant les exactions présumées être commises par les Anti Balaka, Patrice Edouard Ngaïssona, pense que la solu-

tion se trouve dans le casernement des éléments des Forces Armées Centrafricaines (Faca). « *Il y a des hommes armés Faca et des intrus qui ont infiltré le rang des Anti-Balaka en commettant des exactions. Il faut cantonner et caserner ces Faca* », a-t-il indiqué.

Il demande à la population d'être vigilante, afin d'éviter tout débordement. « *Nous avons senti que les gens étaient en train de nous manipuler. Raison pour laquelle, nous avons demandé à nos éléments de ne pas sortir dans la rue* », a-t-il indiqué.

La réaction du Coordonateur des Anti-Balaka fait suite à la déclaration de certains membres du gouvernement lors d'une conférence de presse tenue le 10 novembre 2014, à l'Hôtel Ledger, sur la situation sécuritaire en République Centrafricaine. Durant cette rencontre, les membres du gouvernement ont estimé que la situation actuelle est l'œuvre d'un complot.

Les conducteurs de taxis et bus lèvent l'arrêt du travail et demandent la sécurité et l'ouverture des stations-services

Les conducteurs des taxis et bus viennent de lever l'arrêt de travail, qu'ils avaient observé depuis le mercredi 8 octobre 2014 suite à l'agression d'un taximan. L'annonce a été faite le samedi à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire à la bourse de travail à Bangui.

« *La base vient de décider de lever ce mot d'ordre d'arrêt de travail et que la reprise doit être effective* », a déclaré René Pierre Sokambi, secrétaire général du syndicat des conducteurs de taxis et bus.

Selon René-Pierre Sokambi, les conducteurs des taxis et bus ont demandé au gouvernement de prendre des dispositions pour que les conducteurs puissent travailler dans la sécurité. « *Nous lançons la balle dans le camp du gouvernement par rapport aux barricades et à l'ouverture des stations-services* », a-t-il dit.

Les conducteurs des taxis et bus ont promis de saisir officiellement le gouvernement pour un préavis de grève de 8 jours où ils vont énumérer les points soulevés dans la base. « *Pendant cette période, les conducteurs ont décidé de réduire les heures de travail pour des raisons de sécurité* », a ajouté le secrétaire général du syndicat des taxis et bus.

« *Nous profitons pour dire à nos patrons que dorénavant, les taxis et bus vont sortir à 6h00 pour garer à 18h00 et ils vont verser 10 000 FCFA et les bus vont verser 20 000 FCFA, comme mesure préventive* », a fait savoir René-Pierre Sokambi.

René-Pierre Sokambi a précisé que l'homme qui a été tué au KM5 n'était pas un taximan, sinon une personne qui détient un permis de conduire.

« *Notre collaborateur a été blessé et conduit avec ses clients à l'hôpital pour*

des soins ». La nouvelle de la mort d'un taximan au KM5 avait créé la panique au sein des conducteurs des taxis et bus, qui ont par la suite cessé le travail.

Dékoa : une attaque des ex-Séléka fait six morts et des blessés

Le site des déplacés de l'Église catholique a été victime d'une attaque des éléments de l'ex-Séléka, le 10 octobre. D'après une source religieuse, neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Les éléments de la Sangaris et ceux de la Minusca ont riposté et ont pris le contrôle du site.

Selon les faits relatés par un religieux joint par le RJDH, « *des femmes appartenant à l'ex-Séléka se sont rendues sur le site pour faire des provisions. Elles ont été agressées par certains déplacés. En représailles, les hommes de ce groupe armé ont attaqué le site et ont tué neuf personnes et en ont blessées plusieurs autres.* » Un autre habitant a fait savoir que les éléments de la Sangaris et ceux de la Minusca ont riposté. Et qu'il y aurait eu six morts du côté des ex-Séléka. Le site est actuellement contrôlé par les forces internationales.

« *En arrivant sur place, les soldats français ont fait face à un groupe armé qui, après sommations, n'a pas obtempéré à l'application des mesures de confiance. Les militaires français ont alors été violemment pris à partie par ces individus armés, la force Sangaris a riposté et neutralisé huit individus et blessé deux autres. La situation est stabilisée mais reste fragile. Sangaris est toujours déployée dans la ville, maintenant le contact avec les autorités et la population locales* », a relevé la Sangaris dans un communiqué de presse publié le 10 octobre.

BANGUI

L'Ocha dénonce les menaces contre les humanitaires

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à travers la Coordonnatrice humanitaire principale en République Centrafricaine (RCA), Claire Bourgeois a condamné samedi 11 octobre les nouvelles attaques depuis le 7 octobre qui ont entraîné la mort des civils et qui continuent à entraver l'accès humanitaire.

« *Les menaces contre les personnes œuvrant pour sauver les vies des personnes affectées par la crise sont inac-*

ceptables et doivent cesser immédiatement », a déclaré fermement Claire Bourgeois.

Ocha rappelle que les organisations humanitaires sont dans le pays pour venir en aide aux populations en difficulté en leur apportant l'assistance d'urgence. « *Nous le faisons dans le respect des principes humanitaires qui sont les nôtres : l'impartialité – nous traitons toutes les personnes également; la neutralité – nous ne prenons parti pour aucun groupe; et l'indépendance dans la mise en œuvre de nos actions* », rappelle la

Coordonnatrice humanitaire principale.

« *Je demande à tous de nous faciliter l'accès aux personnes qui ont besoin de notre aide, notamment en permettant la circulation et les déplacements du personnel et des véhicules des organisations humanitaires* », a déclaré Claire Bourgeois.

Cette déclaration intervient au moment où les humanitaires ont été empêchés de secourir les personnes vulnérables durant les dernières violences que la capitale a connues.

BAMBARI

Les câbles du bac de la rivière Mbaidou coupés par des Anti-Balaka

Les habitants de la ville de Ndassima sont coupés de la ville de Bambari. Les câbles du bac qui sert à traverser la rivière Mbaidou (située à 30 kilomètres de Bambari) ont été coupés par des Anti-Balaka. Le bac a coulé rendant difficile la navigation.

Selon le témoignage d'un habitant joint depuis Bambari, l'acte s'est pro-

duit le 8 octobre, après une incursion des ex-Séléka dans cette localité où ils ont commis des exactions sur la population civile. « *Les Anti-Balaka ont pris comme raison de ce sabotage le fait que certains jeunes de Ndassima, qui est un chantier minier, sont souvent victimes des exactions des ex-Séléka* », a rapporté la source. « *La seule voie qu'ils empruntent pour se rendre à Ndassima c'est par cette rivière. Pour les*

empêcher de joindre Ndassima et la ville d'Ippy, les Anti-Balaka ont coupé les câbles, laissant le bac coulé », a expliqué la source.

D'autres sources ont fait savoir que le 9 octobre, les Anti-Balaka ont attaqué le véhicule de transport en commun sur le même axe. Deux personnes auraient trouvé la mort et deux autres auraient été blessés. Ces derniers ont été transférés dans un hôpital privé pour des soins.

SANTÉ

Ébola pourrait coûter plus de 32 milliards de dollars d'ici à la fin 2015

Selon un rapport de la Banque mondiale (BM), le coût économique d'Ebola pour l'Afrique de l'Ouest pourrait dépasser 32 milliards de dollars d'ici à la fin 2015, si l'épidémie venait à connaître une expansion hors des trois pays actuellement touchés

D'après le rapport, « si l'épidémie devait frapper un nombre important de personnes dans les pays voisins, dont certains ont des économies bien plus importantes, l'impact régional financier sur deux ans pourrait atteindre 32,6 milliards de dollars d'ici à la fin 2015 ». L'épidémie aurait déjà fait 4 000 morts en Afrique de l'Ouest, dont les principaux foyers de l'épidémie sont le Liberia, la Guinée, la Sierra Leone. L'impact économique déjà « profond » dans ces trois pays frappés par le virus,

pourrait devenir « catastrophique » dans un scénario où l'épidémie ne serait que faiblement contenue, estime le rapport, qui a noté une efficacité de sa lutte dans d'autres pays ouest-africains, comme au Sénégal, au Nigeria.

Ce qui démontrerait, selon le rapport que la maîtrise de la propagation de l'épidémie et d'atténuation du « facteur de peur » qui pousse les pays voisins à fermer leurs frontières ou à suspendre leurs échanges commerciaux sont des objectifs atteignables sur le système de santé.

Dans un communiqué qui a suivi le rapport, le président de la BM, Jim Yong Kim a appelé la communauté internationale à « trouver les moyens de contourner les obstacles logistiques et transporter plus de docteurs et de personnels médicaux, plus de lits d'hôpitaux et plus d'assistance sanitaire et d'aide au développement pour stopper Ebola ».

En septembre dernier, la BM a augmenté

à 400 millions de dollars son aide aux pays touchés pour enrayer la propagation de l'épidémie. La Banque africaine de développement (BAD) vient d'indiquer qu'elle allait décaisser de son côté 152 millions de dollars pour quatre pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Ces pays ont signé, le 1er octobre dernier, des accords de prêt et de don d'un montant de 152 millions de dollars destinés à lutter contre la propagation du virus d'Ebola. L'assistance de la BAD va bénéficier aux trois pays les plus touchés, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, ainsi que la Côte d'Ivoire à titre préventif. L'enveloppe globale financière est répartie comme suit, 61 millions de dollars pour le Libéria, 50 millions pour la Sierra Leone, 32 millions pour la Guinée et 9 millions pour la Côte d'Ivoire

Noël Ndong

Premiers tests du vaccin italien

La phase d'expérimentation sur l'homme a été conduite sur le personnel soignant du Mali. Le test s'est avéré encourageant.

L'Italie est l'un des pays d'où sont sortis des candidats-vaccins contre le virus Ebola. Avec la diffusion du mal endémique en Afrique mais aussi des cas ici et là, plusieurs pays annoncent des mises au point qui viennent renforcer l'espoir de vaincre un jour la maladie à fièvre hémorragique Ebola. La Russie est le dernier pays sur la liste. Etats-Unis, France, Autriche, Suède soulignent que des prototypes sortis de leurs laboratoires se montrent performants à la phase actuelle.

Pour le cas de l'Italie, l'expérimentation est en cours au Mali. Ce pays ne compte pas de cas d'Ebola, mais c'est précisément pour cette raison qu'il a été choisi, pour que des complications

éventuelles – mais toujours sous contrôle – n'aillent pas ajouter à une confusion ambiante éventuelle si le vaccin devait être testé dans un pays déjà atteint. La ligne de lutte actuelle passe par une prise en charge du personnel médical, le plus exposé au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée.

Au Mali, c'est sur les infirmiers des deux sexes que le vaccin italien, en trois phases, est testé. Nulle question de choisir au hasard les volontaires, ou de se contenter de les choisir uniquement dans un pays africain. L'expérimentation en cours au Mali a commencé aux Etats-Unis, puis en Grande-Bretagne, en Gambie et maintenant au Mali où des volontaires du personnel soignant sont sous observation.

Le vaccin italien, c'est le CAD3-EBO-Z. Il est développé par le laboratoire GSK en collaboration avec le NIH (l'Institut

national de la santé). Il est administré à une quarantaine de volontaires maliens dans l'esprit de préparer et renforcer le personnel de santé contre un éventuel franchissement des frontières d'une maladie dont les gros ravages se notent en Afrique de l'Ouest. Mais aucun pays, par définition, ne se sentira à l'abri tant que des mesures de prévention et de lutte ne sont pas activées. Tout est fait pour que le Mali, pays voisin notamment de la Guinée considérée comme le foyer de départ de la souche d'Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest, soit prêt à toute éventualité. Cette souche serait distincte de celles observées en République démocratique du Congo au cours de ces décennies. Le Mali n'est par ailleurs pas loin du Libéria et de la Sierra Leone, les deux autres pays gravement affectés.

Lucien Mpama

APPEL D'OFFRE

La société CONGO IRON SA, société de droit congolais N° RCCM CG/BZV/06B1 porte à la connaissance du public qu'elle lance un appel d'offre pour ses opérations de transit et de douanes dans le cadre de ses activités d'exploitation du Minerai de fer de Nabemba dans la région de la Sangha. Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- L'agrément de commissionnaire en douane Cemac
- NIU
- RCCM
- Patente à jour
- Carte de commerçant
- SCIEN,
- Les références des sociétés avec lesquelles vous travaillez
- Preuve d'un crédit d'enlèvement
- Preuves de souscription aux assurances requises (dégâts matérielles, perte et/ou vol, Responsabilité Civile)

Registre de commerce No. RCCM CG/BZV/06B1
70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Tel: +242 22 281 0637
info@congoiron.net

- Agrément CEMAC avec au moins deux (2) années d'existence et d'exercice dans le domaine du transit/douanes;
- Etre en règle avec l'administration publique en général, avec la CNSS et l'administration fiscale en particulier.
- Bénéficiaire du régime de crédit d'enlèvement (IM9) et de transit (IM8) serait un avantage ainsi que du CV ou des CVs des personnes qui prendront en charge les dossiers de Congo Iron.

N.B.: Les sociétés désireuses sont priées de bien vouloir retirer le dossier complet de l'appel d'offre au siège social de Congo Iron, sis au 70 Avenue du Professeur LockoMafouta (entre l'Ambassade des USA et l'Institut de Jeunesse et des Sports).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2014 à 17H30.

LA DIRECTION

ESCIC

DERNIERES INSCRIPTIONS AVANT DEMARRAGE DES COURS

L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo en sigle ESCIC, école consulaire des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de-France.

Année académique 2014-2015 : Des diplômes internationaux subventionnés !!!

POUR LES BACHELIERS :

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM)

• Cycle entièrement en Anglais

• Frais de scolarité : 120 000 F CFA par mois / Frais subventionnés : 80 000 F CFA par mois sur 10 mois.

BAC+4/5

POUR LES BAC+4/5 : Formation continue adaptée aux Salariés

1-Master 1 Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement

2-Master 1 Contrôle de Gestion

3-Master 2 Management des Ressources Humaines

4-Master of Business Administration (MBA)

Master 1 : Frais de scolarité : 4 500 000 F CFA

/ Frais subventionnés : 3 000 000 F CFA.

Master 2 : Frais de scolarité : 6 000 000 F CFA

/ Frais subventionnés : 4 500 000 F CFA.

Boulevard Loango, Immeuble PBG, P.B.323 Centre-ville Pointe-Noire - République du Congo

Email : escicino2013@gmail.com; Tél: 06 638 85 87 / 04 431 48 27; à côté de la Radio Pointe-Noire Centre-Ville.

IN MEMORIAM

14 octobre 2009 – 14 octobre 2014

Voici cinq (5) ans déjà, jour pour jour que papa Kitoko Michel fut brutalement arraché des siens. Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation prématurée, ni combler le vide laissé par ta disposition. En ce jour commémoratif, les enfants Kitoko et la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa nous ne t'oublieront jamais.



NÉCROLOGIE



La famille Gnali Gomes, les familles Gomes

Les clans : Tchiyombo, Tchivassa, Boulolo, Tchitchissi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce, tante, mère et sœur Véronique Gomes, survenu le 6 octobre 2014 à Paris (France). La veillée mortuaire se tient au n°30 rue national Paris 13^e. L'inhumation est prévue pour le vendredi 17 octobre 2014 à Ivry sur Seine (France).

LEBENBAY

Immigrer aux USA

Roterie DV-VISA USA

Téléphone : 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Date limite le 3 novembre 2014

ECIFORM-SERVICES organisent un séminaire de formation à Brazzaville en Hygiène Sécurité Environnement, du 1^{er} au 2 et du 8 au 9 novembre 2014 sous quatre modules.

Contacts : 06 621 49 60 / 06 628 75 01 / 069 52 37 51

PARCELLE À VENDRE

Quartier Poto-poto non loin de l'avenue de la paix

Téléphone : 06 622 95 21 / 06 662 16 91

PROGRAMME DES OBSÈQUES

M. Mbengue Gaston, chef du quartier 67 Talangai.

Le mardi 14 octobre 2014

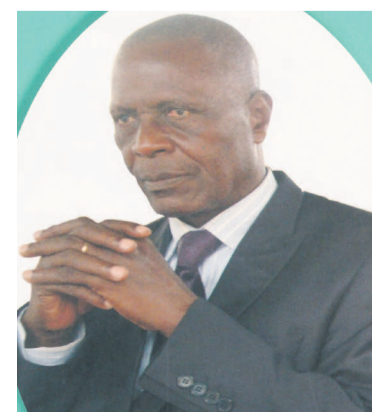
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale

- 10h à 12h : recueillement au domicile de l'illustre disparu, sis au n°105 rue Ngoko Talangai

- 13h30 : départ pour le cimetière du centre ville pour l'inhumation

- 16h00 : retour au domicile

et fin de la cérémonie.



« Crève d'Ebola ! », ou comment la Ligue du Nord maudit ses opposants !

Le parti italien de la Ligue du Nord surfe sur l'émotion que provoque Ebola pour vouer aux gémonies ses adversaires politiques

Quand le député européen Mario Borghezio, membre du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord est remonté, ses insultes il va les puiser loin. Loin dans l'horreur et l'ignominie s'entend. L'Italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu en sait quelque chose qui, pour le temps où elle a été ministre de l'Intégration, a été la cible préférée des attaques racistes de la Ligue du Nord. D'ailleurs aujourd'hui encore, un autre fort-en-gueule de ce mouvement soutient que le père congolais de la ministre lui aurait jeté un sort. Mais cette fois le sort, si sort il peut y avoir, a été actionné dans le sens contraire. Car Mario Borghezio ne s'en prend pas aux immigrés ou aux Italiens de deuxième génération mais à la présidente de l'Assemblée nationale, Laura Boldrini et à tous ceux qui, comme elle, condamnent les dérapages racistes dans la société italienne. « *Quoi ? Boldrini n'est pas encore partie en Afrique, au milieu des malades d'Ebola, pour apporter son aide ? Je croyais comme acquis qu'elle serait au milieu des malades infectés pour y prodiguer toute son humanité !* » Borghezio, totalement remonté, envoie la présidente (de gauche) de l'assemblée aux mille diables. « *Mais oui, expédions-là là-bas, parmi les malades d'Ebola pour qu'elle y joue son rôle de défenseur des plus faibles. Et si, ma foi, elle devait s'y infecter aussi, je serais le premier à m'en excuser et à retirer toutes les blagues que je répète depuis des années sur elle. Mais je ne pense courir aucun risque, parce que nous avons à faire à la classe politique hypocrite de ceux qui n'ont jamais accueilli un seul immigré chez*

eux, ni sauver un désespéré du tiers-monde ».

La Ligue du Nord en veut particulièrement à la gauche italienne de proposer des mesures de clémence contre les clandestins ou de prôner un accueil plus humain des migrants débarquant en Italie. Ce parti proposa un jour de disposer des canons sur les rives de la Méditerranée pour couler les embarcations des migrants. Ebola et le djihadisme constituent donc des motifs pour fermer hermétiquement les frontières italiennes. Or « *la gauche chic et cette merde d'hypocrites antiracistes* » s'hérissent dès qu'on insulte un immigré ou qu'on prononce un mot-limite, s'indigne Borghezio.

« *Je pense obligatoire que même Joseph Blatter (le président suisse de la Fédération internationale de football, FIFA - Ndlr) soit envoyé en Afrique à aider les populations frappées par Ebola et même, pourquoi pas, accompagné de ses plus proches collaborateurs. Que ceux qui ont condamné Tavecchio pour sa phrase pseudo-raciste soient solidaires : qu'ils partent tout de suite au Libéria ou au Nigéria où il y a l'Ebola. Parce qu'il est plus facile de stigmatiser une phrase et de se cacher ensuite derrière son doigt face au danger réel en Afrique !* ».

À rappeler que dans l'atmosphère de campagne à la présidence de la fédération italienne de football, Carlo Tavecchio (qui a fini par être élu) avait fait le bonheur des racistes en dénonçant la présence dans le football italien de trop de joueurs étrangers, noirs. « *À peine 'opti' Poba a-t-il fini de manger ses bananes, qu'il vient en Italie où il est promu titulaire* », avait-il dit en référence directe à l'attaquant français d'origine ivoirienne Paul Labile Pogba aujourd'hui à la Juventus de Turin. La FIFA avait condamné de tels propos.

Lucien Mpama

LIBYE

Ban Ki-moon appelle au dialogue

Lors d'une visite surprise le 11 octobre à Tripoli, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a interpellé les différentes parties impliquées dans le conflit libyen à s'engager dans les négociations de paix en vue de rétablir la paix et la stabilité dans le pays.

« *Soyons clairs: sans un arrêt immédiat des affrontements violents et sans le rétablissement d'une paix durable, prospérité et vie meilleure seront un rêve lointain* », a appelé le diplomate onusien. À l'occasion de cette visite, le secrétaire général des Nations unies s'est entretenu

avec le vice-président du Parlement ainsi qu'avec les députés qui refusent de siéger au sein de l'institution depuis leur élection. Le ministre des Affaires étrangères de l'Italie et des envoyés de plusieurs autres pays ont pris part à la réunion.

Ban Ki-moon a estimé qu'il n'y avait pas d'alternative au dialogue. Le secrétaire général est revenu à plusieurs reprises sur la légitimité de la Chambre des Représentants et la nécessité de mettre fin à la crise institutionnelle qui a miné le pays.

Le parlement élu fin juin dernier, dominé par les anti-islamiques, connaît depuis une crise de légitimité. Une trentaine de députés islamistes le boycottent, refusant de siéger à Tobrouk, une ville qu'ils considèrent être contrôlée par leurs adversaires.

La légitimité de cette Chambre des Représentants est contestée non seulement par la milice, appelée Aube de la Libye, qui contrôle la capitale, mais aussi par d'importantes milices islamistes de l'Est, notamment les djihadistes d'Ansar al-Charia.

Par ailleurs, les affrontements se poursuivent à l'ouest de Tripoli ainsi que les assassinats à Benghazi. Certains observateurs s'interrogent sur l'efficacité de ce dialogue national qui ne prend pas en compte les miliciens, aujourd'hui maîtres du terrain en Libye.

Yvette Reine Nzaba et Fiacre Kombo (stagiaire)

JUSTICE/USA

Teodorin Obiang accepte de renoncer à une partie de ses avoirs

Accusé d'avoir acheté tous ses biens avec l'argent issu de la corruption, Teodorin Obiang, le fils du président équato-guinéen, a décidé de renoncer à 30 millions de dollars d'avoirs pour conserver ses autres biens aux États-Unis où il était poursuivi pour corruption.

D'après un communiqué du ministère américain de la Justice, les juges de ce pays ont affirmé que la fortune Outre-Atlantique de Teodorin Obiang s'élève à 300 millions de dollars. Tout cet argent serait, selon la même source, issu de la corruption. C'est ainsi que devant la pression de la justice, le fils du président a accepté, en vertu d'un accord paraphé pour la circonstance de perdre 30 millions de dollars d'avoir. Il pourra toutefois conserver un avion d'affaire, un yacht et d'autres pièces

de sa collection d'objets ayant appartenu à Michael Jackson, dont les célèbres gants blancs incrustés de cristaux. L'accord conclu parle aussi de la conduite à tenir vis-à-vis du président de la Guinée équatoriale. Il empêche Teodoro Obiang Nguema « de dissimuler aux Etats-Unis tout argent volé » d'après le procureur général adjoint de la division criminelle du ministère de la Justice, Leslie Caldwell.

La justice américaine a indiqué que Teodorin Nguema Obiang percevait un salaire de 100.000 dollars par an, mais usait de son influence pour « amasser plus de 300 millions de dollars d'avoirs par la corruption et le blanchiment d'argent, en violation de la loi de Guinée équatoriale et des Etats-Unis ». Avec les fruits de la vente de biens retenus dans le cadre de cette affaire, Washington a décidé de reverser 20 millions à une ONG en

Guinée Equatoriale et d'affecter 10,3 millions en guise d'amende pour les redistribuer au peuple équato-guinéen en fonction de la législation, souligne le communiqué. Notons qu'outre les biens de Teodorin Obiang, le patrimoine immobilier et mobilier de son père, l'actuel président équato-guinéen fait également l'objet d'une enquête en France. Teodoro Obiang est en effet visé par une enquête pour détournement de fonds publics, abus de biens sociaux et abus de confiance, dite « des biens mal acquis ». Et depuis 2010, deux juges enquêtent sur les conditions d'acquisition du patrimoine immobilier et mobilier français de trois chefs d'Etat africains : le défunt Omar Bongo Ondimba du Gabon, Denis Sassou N'Guesso du Congo et Teodoro Obiang Nguema de Guinée équatoriale.

Nestor N'Gampoula





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer



➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



PROJET DE LOI DU BUDGET

La compétence du gouvernement remise en cause

À la suite d'une motion incidentielle, les députés nationaux ont été appelés à se prononcer sur la compétence du gouvernement à défendre le projet du budget 2015.

La présentation du projet de budget 2015 a donné lieu à une motion incidentielle sur la compétence du gouvernement par rapport à la question en débat. L'initiateur de la motion, le député Lenga, a relevé qu'une lettre du Premier ministre a soumis les membres du gouvernement au régime d'expédition des affaires courantes limitant ainsi les actes à prendre. Le caractère démissionnaire du gouvernement aurait également été renforcé par le paiement des indemnités de sortie à tous les ministres.

Selon le député Lenga, la nature juridique et politique actuelle du gouvernement ne lui permet plus de présenter le projet du Budget 2015. Il ne devrait se contenter que de le déposer devant le parlement sauf en cas de levée de cette



Le gouvernement devant les députés nationaux (photo d'archives)

mesure par le président de la République. Dans le cas contraire, a-t-il dit, le budget doit être renvoyé jusqu'à ce que soit présenté un gouvernement ayant le plein droit de le défendre.

En outre, s'appuyant sur le décret fixant fonctionnement du gouvernement, un député soutenant la motion de Lenga a noté que

lorsque les membres du gouvernement touchent leurs indemnités de sortie, ils mettent fin à leurs fonctions. Par conséquent, a-t-il ajouté, la recevabilité du budget est rendue impossible. « Sur le plan socio-économique, il y a un contraste entre le taux de croissance et la place occupée par le pays dans les différents classe-

ments », a-t-il dit.

À l'opposé

Dans la partie adverse, celle ne soutenant pas la motion Lenga, le député Lutundula Apala, a reconnu la pertinence de la question soulevée. Par rapport au caractère démissionnaire du gouvernement, il a cité l'article 78 alinéas

1 de la Constitution et a expliqué qu'elle est constatée à la présentation d'une démission formelle du Premier ministre, par suite d'une motion de censure votée par l'Assemblée nationale et lorsqu'il y a renouvellement de la chambre des représentants. « Aucun de ces actes n'a été accompli », a-t-il déclaré. Des indemnités de sortie payées anticipativement, Lutundula a invité la représentation nationale à condamner cette pratique parce que lesdites indemnités doivent être payées à la cessation définitive des fonctions. Cela d'autant plus que plusieurs institutions recourent de plus en plus à cette pratique. Par ailleurs, a-t-il dit, l'examen du budget ne doit pas être retardé compte tenu des contraintes liées au temps de son traitement soit 40 jours à l'Assemblée nationale et 20 au Sénat. « Tout retard est au désavantage de la représentation nationale », a-t-il renchéri.

En définitive, la motion du député Lenga a été rejetée après le vote.

Jules Tambwe Itagali

AFFAIRES SOCIALES

Remise des kits pour l'insertion professionnelle des jeunes de la rue

Ces jeunes encadrés par le centre Ndako ya Biso (NYB) de la Communauté du Chemin Neuf au Congo (CCNC) ont été réunifiés dans leurs familles.

Vingt-cinq jeunes réunifiés dans leurs familles ayant achevé leur formation professionnelle ont reçu, le 11 octobre, au cours d'une cérémonie organisée au Centre Ndako ya Biso (NYB), dans la commune de Makala, des kits pour leur insertion professionnelle. C'était dans le cadre du projet de formation professionnelle des jeunes dits de la rue réunifiés dans leur famille mis en œuvre par le Centre Ndako ya Biso (NYB) de la Communauté du Chemin Neuf au Congo (CCNC) avec l'appui financier de Save the children.

Ce projet dont la clôture interviendra le 31 octobre, souligne-t-on, permet de soutenir l'apprentissage pour cent jeunes et enfants sortis de la rue dont vingt ont déjà achevé leur formation en couture, esthétique, maçonnerie, mécanique, menuiserie et soudure.

Ces kits sont constitués de matériels liés aux différentes formations acquises dont de postes à souder, de machines à coudre, de matériels d'esthétique, de menuiserie, de serre-joints, de truelles, de tyroliens et autres outils nécessaires pour aider ces jeunes à lancer, chacun, une activité autonome.

La formation professionnelle, rap-



Cérémonie de clôture d'un projet liant la CCNC et l'ambassade de France en RDC/Photo Adiac

pelle-t-on, est un des outils importants utilisés par la CCN, en vue de stabiliser et autonomiser les jeunes dits de la rue réunifiés dans leur famille. Une méthodologie articulée autour de trois grandes actions est utilisée pour ce faire. Il s'agit, premièrement, de l'élaboration d'un projet de vie par l'animateur avec le jeune avant sa réunification et son inscription dans un centre de formation ou un atelier proche de son quartier. Une convention de formation est signée par le responsable du centre de formation, le parent responsable, Ndako ya Biso et le jeune. Il y a, en second lieu, le suivi régulier du jeune par l'animateur référent dans son lieu de formation. Et, troisièmement, l'appui à la recherche d'un stage et d'une installation professionnelle pour les jeunes qui ont achevé leur formation professionnelle.

L'importance de la formation professionnelle a poussé la CCN à ouvrir

son propre centre de formation professionnelle, le CFP Saint Joseph, où sont placés plus de la moitié des jeunes suivis par NYB. D'autres habitants dans des quartiers éloignés de ce centre en souhaitant des formations différentes de celles proposées (les métiers du bâtiment) sont placés dans d'autres centres d'apprentissage d'un métier. Ndako ya Biso (NYB) est, rappelle-t-on, un centre d'accueil des enfants de la rue développé par la CCNC. Ouvert depuis 2004, le centre a pu réunifier plus de mille deux cents enfants dans leurs familles. A travers le travail réalisé, les objectifs recherchés sont notamment la réintégration des enfants dans leur famille biologique ou d'accueil, la stabilisation et consolidation des familles ainsi que la sensibilisation du milieu à l'injustice subie par les enfants en vue d'un changement de mentalité.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'épidémie d'Ebola sous contrôle

C'est pour la troisième fois que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi revienne de Lokolia dans la province de l'Equateur en passant par Djera où sévit l'épidémie de la maladie à virus Ebola depuis le 24 août, date de la déclaration officielle de cette maladie meurtrière.

Cette fois-ci, a indiqué le Dr Félix Kabange Numbi, il s'agissait d'une mission d'encouragement et de félicitation à tous ceux qui travaillent pour endiguer cette épidémie et surtout pour remercier la population de Lokolia qui s'est appropriée la lutte contre cette maladie qui a fait 43 décès dont 8 professionnels de santé. la mission d'évaluation qui s'est rendue à Lokolia était composée du ministre de la Santé Publique, le Dr Félix Kabange Numbi, du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la stabilisation du Congo, Martin Kobler et du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Waogodo Caboré.

Cette visite intervient au moment où la date du dernier cas de la maladie à virus Ebola remonte au 23 septembre 2014, « un signe très encourageant qui montre que la RDC est en voie de contrôler l'épidémie, grâce au leadership du Président de la République et de l'appui très significatif de tous nos partenaires ». Le ministre de la Santé publique qui, tout en saluant le volontarisme et la résilience consentis par les populations des dizaines de villages touchés par l'épidémie d'Ebola, a plaidé pour que tout le secteur de Djera soit « transformé en îlot de développement », à l'exemple des projets à impact visible appuyant les initiatives de développement des localités de l'Est de la RDC après la fin de la guerre. De son côté, le patron de la Monusco souligne que la RDC n'a jamais été aussi proche de la fin de son épidémie; « et nous sommes ici pour marquer notre solidarité et fournir notre appui aux efforts du gouvernement et de la population dans l'engagement et la détermination à vaincre cette redoutable maladie en si peu de temps ».

Le Dr Joseph Caboré, représentant de l'OMS appelle, quant à lui, au renforcement de la surveillance. « Les signes encourageants dans la gestion et le contrôle rapide de cette épidémie doivent également nous inciter à rester vigilants et à intensifier la surveillance épidémiologique. C'est cela qui nous permettra de détecter d'autres pathologies à temps et d'organiser la riposte, afin de mieux protéger l'ensemble des populations de la RDC ».

Aline Nzuzi

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2015 passé au crible

Les observations ainsi faites seront approfondies après la réplique attendue du premier ministre par la commission Politique administrative et judiciaire (PAJ) de l'Assemblée nationale en vue de l'adoption du projet de loi financière 2015 par l'Assemblée plénière.

L'examen du projet de loi financière pour l'exercice 2015 ce lundi 13 octobre à la Chambre basse du Parlement a donné lieu à un débat citoyen sur l'élaboration d'une politique incitative en cette matière. La plupart des intervenants ont stigmatisé le faible niveau du budget 2015 situé autour de neuf

milliards de dollars. Tout en dénonçant par ailleurs l'incohérence entre le taux de croissance projeté à hauteur de 10,4% en 2015 et le cadrage macroéconomique y afférent, certains ont trouvé surréaliste et irréaliste le niveau des prévisions puisque tablant sur des ressources aléatoires à l'image des appuis financiers attendus des partenaires extérieurs. Les députés ont aussi dénoncé le déséquilibre du budget 2015 en termes d'affectation de crédits aux différents secteurs d'activités dont certains sont laissés pour compte. Chacun des députés est monté à la tribune pour défendre son bled, son territoire estimant que les

fonds lui octroyés étaient insuffisants. Néanmoins, tous se sont accordés sur le fait que Kinshasa n'était pas la RDC et que les mêmes efforts consentis dans la capitale en termes de « révolution de la modernité » devraient s'étendre sur l'ensemble du pays de sorte à créer des foyers de richesses susceptibles de résorber la pauvreté. Si un satisfécit a été accordé au gouvernement pour son projet de construction d'écoles, il lui a été aussi demandé de s'atteler à rehausser le niveau d'enseignement en garantissant un crédit conséquent au secteur de l'éducation.

De l'accélération des reformes

structurelles en cours à la rationalisation des systèmes de mobilisation des ressources en passant par le changement du modèle économique et autres propositions faites, tout a été passé au crible par les députés. Ces derniers ont par ailleurs plaidé pour la révision à la hausse des crédits alloués à la santé, à l'agriculture, à la dette intérieure, aux PME, à la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat etc. Certains intervenants ont qualifié le budget 2015 d'antisocial estimant que la part accordée aux secteurs intervenant directement dans la vie des citoyens tel que la santé a été réduite sans autre forme

d'explication. D'autres se sont révoltés contre la présence de certaines lignes budgétaires fictives que le gouvernement continue à consommer à l'image de la bourse d'études, des frais de fonctionnement de l'opposition et du service national. La plupart des députés ont plaidé pour leur suppression pure et simple. Les observations ainsi faites seront approfondies après la réplique attendue du premier ministre par la commission Politique administrative et judiciaire (PAJ) de l'Assemblée nationale en vue de l'adoption du projet de loi financière 2015 par l'Assemblée plénière.

Alain Diasso

DIVISION 1/2° JOURNÉE

Deuxième succès pour Sanga Balende et DCMP

Quelques matchs de la deuxième journée de la Division 1 se sont déroulés, le dimanche 12 octobre 2014, sur certains stades du pays.



Sanga Balende de Mbuji-Mayi

Dans le groupe A, le derby de Mbuji-Mayi au stade Tshikisha de la capitale congolaise du diamant a tourné à l'avantage de Sa Majesté Sanga Balende, victorieux de l'AS Bantous par un but à zéro. Mukoko a inscrit l'unique but de la partie dès la 5e minute. Toujours dans ce groupe A, l'US Tshinkunku a été tenu en échec, au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga, par le CS Do Bosco de Lubumbashi, sur la marque de zéro but partout. Au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, le club local de l'OC Muungano a aussi été contraint au score d'égalité de zéro but partout par Lubumbashi Sport de la province du Katanga.

La rencontre entre le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi et AS Dauphins Noirs de Goma a été reportée au vendredi 17 octobre 2014 au stade de la Kibasa Maliba. Et l'opposition entre CS Don Bosco et AS Dauphin Noirs comptant pour la première journée va se jouer le dimanche 19 octobre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Le match entre le TP Mazembe de Lubumbashi et AC Capaco de Beni a été renvoyé à une date ultérieure.

Dans le groupe B, l'on note la deuxième victoire d'affilée du Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui a battu TC Elima à domicile par un but à zéro, grâce à un but précieux de Mimo Fundu à la 76e minute de la partie. Le SC Rojolu de Kinshasa a écrasé l'AS Nika de Kisangani en Province Orientale par trois buts à zéro, et la formation de Shark XI a été surprise par CS Makiso de Kisangani par zéro but à un au stade Tata Raphaël de Kinshasa, but de Kitoko à la 19e minute de jeu. La rencontre entre Groupe Bazano de Lubumbashi et V.Club a été reportée à une date ultérieure.

Tandis que la confrontation entre Racing Club de Kinshasa et FC MK, initialement prévue le samedi 11 octobre (jour du match RDC contre Côte d'Ivoire) a été reprogrammée à ce mardi 14 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa par la Ligue nationale de football.

Notons que la Linafoot n'a pas encore conclu un contrat de sponsoring de la Division 1. Et l'on apprend que la chaîne de télé Digital TV aurait pris la décision de ne plus diffuser les matchs du championnat national à cause justement du manque de sponsor. Il paraît que la société des télécoms Orange/RDC se serait positionnée pour reprendre le championnat national après le départ de Vodacom. wait and see.

Martin Engimo

LIVRE

« Révision du code minier congolais : quel avenir pour les investissements miniers en RDC » porté sur les fonts baptismaux

Cet ouvrage écrit par six Congolais et préfacé par le ministre Modeste Bahati Lukwebo, est un questionnement et un outil de réflexion et de discussion.

Le livre « Révision du code minier congolais : quel avenir pour les investissements miniers en RDC » a été présenté et baptisé le 11 octobre dans la salle de conférence du Centre interdiocésain, à Gombe, par le professeur Nyabirungu Mwene Songa.

Pour le panel d'auteurs, la quintessence de l'ouvrage réside dans ce questionnement : « comment rendre le code minier congolais attractif pour que les investisseurs arrivent en RDC ? ». Les auteurs de cet ouvrage ont, en effet, estimé d'une part, fondamentale l'étude comparative de certains codes miniers de quelques pays africains notamment l'Afrique du Sud, le Mali, la Tanzanie, etc. D'autre part, ce panel d'auteurs a diagnostiqué la maladie de la RDC de la non-maîtrise de ses mines, tenant essentiellement à la problématique de l'application des textes dans le secteur minier.

Parmi les problèmes qui se posent, les auteurs ont relevé une politique fiscale complexe,

dépendante de plusieurs modalités législatives et contractuelles, le non respect des dispositions légales, notamment la clause de stabilité, pourtant prévue dans l'exposé des motifs du code minier de 2002, que depuis 2007, la renégociation ou la revisitation de nombreux contrats miniers sans résultat palpable alors que l'administration intervenant en matière minière est très dispersée et peu organisée (pas de coordination au niveau central et provincial). Ces auteurs ont également déploré une politique minière injuste (le formel étant préjudicié par rapport à l'informel - un déséquilibre entre les investisseurs du secteur formel et les exploitants artisanaux). À cette maladie de la non-maîtrise des mines, les auteurs du livre ont proposé des solutions.

Il s'agit notamment de l'organisation des rencontres entre l'Etat, les investisseurs et la société civile en vue de « déterminer les bonnes pratiques » ou fixer un code de bonne conduite dans le secteur. Le panel d'auteurs du livre a également préconisé la bonne gouvernance qu'il a défini par la lutte contre la corruption et l'impunité, impliquant une justice indépendante.

Quatre caractéristiques

Résumant le contenu de cet ouvrage, le professeur Nyabirungu a noté que les auteurs de ce livre y ont évoqué les mouvements de la force et ceux du droit, soulignant que la force précède le droit. Pour le présentateur, si l'Etat congolais et ses dirigeants veulent profiter des ressources minières du pays, ils doivent être forts. Alors que pour démontrer la valeur de cet ouvrage, il a dit « Ce livre est, par son format, un petit livre mais, grand par son contenu car, ce qui fait le livre ce n'est pas le nombre de pages mais son contenu ».

Alors que le préfacier de ce livre, Modeste Bahati, qui a donné raison aux auteurs de l'ouvrage, quand ils réclament la révision du code minier, a souligné le nationalisme des auteurs de ce livre et leur souci de voir les richesses du pays bénéficier aux Congolais. « Les auteurs ont parfaitement raison de demander la révision du code minier. Mais, par qui ? », s'est demandé le ministre Bahati, qui pense que cette révision devra être courageuse et menée par des patriotes. Tout-a-t-il souligné, doit concourir à la redistribution des richesses.

Pour Bahati Lukwebo, en effet, ce livre, qui est un questionnaire et un guide qui devra servir à tout celui qui exploite son contenu afin de trouver le juste milieu, comporte quatre caractéristiques. Il stimule, selon lui, le lecteur à réfléchir aux problèmes de développement du pays, sur la problématique d'application des textes légaux en RDC et sur la notion d'un Etat émergent alors que le point d'interrogation à la fin de son titre prouve qu'il est un simple outil de réflexion et de discussion. Parmi les auteurs de ce livre; il y a Mè Alain Eboma ndongo, Bernard Wakomina Eku, Landry Mbusa Katimo, Jacques Kambale Bira'Mbovotte, Joseph Keta Orwinyo et Kiabilua Solo Maninga.

Lucien Dianzenza



Le baptême du livre par le Prof. Nyabirungu / photo Adiac

CAN 2015

Les Léopards séjournent à Abidjan après la défaite de Kinshasa

La sélection de la RDC s'est envolée depuis le dimanche 12 octobre pour Abidjan afin d'affronter la Côte d'Ivoire, le mercredi 15 octobre 2014, en match comptant pour la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Maroc en janvier 2015. Forte d'une trentaine des personnes, la délégation congolaise est conduite par le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari.

La RDC a sensiblement hypothéqué ses chances de qualification pour la phase finale de la CAN Maroc 2015. Les Léopards du Congo démocratique ont été battus, le samedi 11 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, par les Éléphants de la Côte d'Ivoire, par un but à deux, en troisième journée du groupe D des éliminatoires. L'attaquant Wilfried Bony de Swansea en Angleterre a ou-



Les Léopards et les Éléphants avant le coup d'envoi à Kinshasa

vert la marque pour les joueurs du sélectionneur français Hervé Renard à la 23e minute. Ce but a sorti les Léopards de leur torpeur du début de la partie. Les joueurs de Florent Ibenge ont fait le siège du camp des Éléphants jusqu'à la fin de la première période, mais sans trouver la faille.

En deuxième période, Jérémie Bokila de Terek Grozny en Russie, entré à la place de Guy Lusadis, a apporté un nouveau souffle à l'attaque des Léopards. Il a été à

l'origine du penalty accordé à la 67e minute, transformé par le défenseur central Cédric Mongongu d'Evian TG (L1 France) pour l'égalisation de la RDC, résultat d'une forte domination congolaise dans l'entrejeu. Mais la sortie du capitaine Youssouf Mulumbu suite à une douleur ressentie à la cuisse a quelque désorienté le jeu congolais ; le joueur de West Bromwich Albion, qui revenait d'ailleurs d'une blessure contractée lors du match de la première journée des

éliminatoires contre le Cameroun à Lubumbashi, faisait office de dépositaire de jeu. À la 83e minute, sur une balle arrêtée de Yaya Touré faiblement renvoyée par le gardien de but Robert Kidiaba, Max-Alain Gradel a poursuivi l'action en logeant le cuir au fond des filets congolais, pour le deuxième but victorieux des Éléphants.

La rencontre d'Abidjan est donc capitale pour la RDC, obligée de ramener un résultat probant en vue de revenir dans la course

pour la qualification. Avant la quatrième journée prévue le mercredi 15 octobre, le Cameroun qui a été tenu en échec à Yaoundé par la Sierra Leone, est tout de même premier avec sept points. La Côte d'Ivoire se remet de sa lourde défaite face au Cameroun à Yaoundé en deuxième journée (1-4) en totalisant six points. La RDC vient à la troisième position avec 3 points et la Sierra Leone est dernière du groupe avec 1 point.

Martin Engimo

DISPARITION

Les funérailles de Papa Chef prévues le week-end prochain

Envisagées jusqu'ici pour ce samedi 18 octobre, les obsèques du comédien Joseph Kashala devraient intervenir au lendemain de la veillée mortuaire qu'entend organiser la troupe Simba, le vendredi 17, dans l'enceinte du Centre congolais culturel Le Zoo.



Joseph Kashala, alias Papa Chef

En attendant de fixer l'opinion sur les dispositions définitives, la comédienne Annie Biasi-Biasi a fait savoir que les funérailles de Joseph Kashala, alias Papa Chef, auront lieu le week-end prochain. Le programme provisoire que peaufine le groupe Simba est sujet à certains réaménagements. En rappel, c'est dans l'exercice de sa profession que Papa Chef a trouvé la mort dans la soirée du vendredi 10 Octobre.

Retour sur l'itinéraire de l'homme

Ayant bâti sa carrière entre les planches et les plateaux de tournage, Papa Chef

constitue une des figures emblématiques du groupe Simba. En effet, tenu à coup sûr pour le doyen de l'équipe de Faustin Sukari Elombe, l'illustre disparu vogue depuis quelques années entre les deux mondes qui dans le contexte local tend à se confondre vu que les limites en sont souvent mal établies. Son expertise avérée dans le milieu explique dès lors ses apparitions dans plusieurs projets et c'est justement à l'occasion d'un nouveau projet qu'il a été pris au dépourvu par la Faucheuse. C'est donc en plein tournage à N'Sele que, victime d'un AVC, Papa Chef a rendu l'âme vendredi en route vers un centre hospitalier. En effet, c'est arrivé à l'hôpital Saint Joseph qu'il a été fait le constat de sa mort survenu sur le parcours.

Retenons qu'avant d'apparaître sur le petit écran comme une des vedettes du groupe Simba, le grand public kinoïse l'avait découvert dans le feuilleton Julie et Ngoy diffusé dans les années 1990 devenu par la suite Mamu et Tatu. Ce, alors qu'il traînait déjà derrière lui plusieurs décennies de scène. À la base, c'est sur les planches qu'il a fait ses armes, il compte parmi les pionniers du théâtre congolais.

Il nous revient notamment qu'il fut co-fondateur du « Théâtre des douze », reconnue comme l'une des premières troupes professionnelles de la RDC alors Zaïre. Mais Papa Chef s'est définitivement bâti une notoriété avec ses apparitions au côté d'Arthur Nyemba et Sylvie Ferlay, les têtes d'affiche de la série susmentionnée. Et, à la disparition d'Arthur Nyemba en 2010, alors que le feuilleton en vient à changer à nouveau de nom, il est rebaptisé Mamu l'Africaine, il campe le rôle de Baba.

Nioni Masela

ADMA AWARDS

Nathalie Makoma remporte le prix de meilleur clip vidéo

L'African Diaspora Merit Awards (ADMA) s'est déroulé le samedi 11 octobre dernier à Amsterdam aux Pays Bas

Pour son single « One more try », Nathalie Makoma était nominée dans quatre catégories à savoir « Best video of the year », « Best artist of the year », « Best new single of the year », « Most creative video of the year ». Le single, en version CD et DVD est disponible depuis le 30 juillet. Le single est produit par le label Goody Goody Records créé par Nathalie Makoma elle-même. Dans « One more try », le personnage campé par la chanteuse implore

si certaines de ses chansons seront également en lingala, français ou encore swahili. L'ancien membre du groupe Makoma n'a pas totalement coupé les ponts avec son ancien groupe, mais une réintégration n'est pas à l'ordre du jour. « J'étais à leur répétition. J'ai vu qu'ils sont en train de travailler. Malheureusement, je ne serai pas avec eux. Mais ils sont en train de bosser pour leur prochain album », a-t-elle indiqué dernièrement. Malgré les rumeurs

sur sa personne, Nathalie Makoma se proclame toujours chrétienne et chanteuse de gospel « J'ai un travail que je fais qui est la musique. Pour moi, le gospel n'est pas un travail mais une croyance. C'est la relation personnelle que j'ai avec mon Dieu. Je chanterai toujours pour lui. Mais j'ai un travail que Dieu m'a aussi donné et c'est toujours la musique afro beat », a expliqué la chanteuse. Nathalie Makoma a créé son propre label Goody Goody Records afin « de faire la musique comme elle l'entend » et d'aider d'autres artistes. Après son duo à succès avec Papa Wemba sur la chanson « Six millions ya ba soucis », l'ancienne



Nathalie Makoma (au centre) avec son prix

chanteuse phare du groupe Makoma n'exclut pas la possibilité de featuring avec d'autres artistes comme Ferré Gola ou Fally Ipupa. ADMA Awards est un événement annuel organisé par Stichting Imaani pour célébrer les réalisations des Africains de la diaspora, encourageant ainsi davantage d'Africains à réussir dans leurs diverses activités. L'événement vise également à donner une image positive de l'Afrique.

Tout récemment, la chanteuse a déclaré qu'elle chantera plus souvent en anglais même

Patrick Kianimi

Le Congo aux portes de l'Organisation hydrographique internationale.

À l'occasion de la 5e Conférence hydrographique internationale extraordinaire de l'organisation hydrographique internationale (OHI) qui a eu lieu du 6 au 10 octobre dans la Principauté de Monaco, la République du Congo représentée par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande a déposé sa candidature pour être membre de cette organisation.



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou crédit photo «Adiac»

a pas meilleur endroit que Monaco pour déposer notre candidature », a-t-il dit avant d'ajouter : « Je sais que vous nous accepterez parmi vous et nous bénéficierons de toute votre attention et de toute votre technologie, pour que nous arrivions à créer les conditions normales et utiles pour que les eaux dans notre zone de la commission hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHATO) soient effectivement préservées et que naisse une dynamique particulière qui permettra à la République du Congo de promouvoir l'usage de l'hydrographie aux fins de la sécurité de la navigation et à toute autre fin maritime, et développer une prise de conscience globale quant à son importance d'améliorer les ressources, les capacités, la formation, la science et les techniques globales en matière d'hydrographie. Ce qui permettra également au Port autonome de Pointe-Noire d'être véritablement la porte d'entrée et que quiconque voudrait exploiter les ressources de la mer, le fasse dans les conditions idoines... »

La candidature du Congo a été favorablement accueillie par les délégations participantes notamment par Robert Ward, président

de l'Organisation hydrographique internationale qui, louant le mérite et les qualités de l'autorité gouvernementale congolaise, a dit : « Les actions de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou sont toujours suivies d'effet. Il est non seulement ministre délégué chargé de la Marine marchande du Congo, mais aussi vice-président de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC). Il joue aussi un rôle déterminant pour que l'ensemble des Etats membres de l'OMAOC deviennent membres de l'OHI. Il a donc engagé une action déterminante pour que la République du Congo devienne l'un des prochains membres de l'OHI. Pour cela, nous comptons sur l'envoi très prochain d'une note officielle de la République du Congo au gouvernement de la Principauté de Monaco. Ce n'est plus qu'une question de jours. Je salue donc votre action, monsieur le ministre ».

L'Organisation hydrographique internationale (OHI), organisation intergouvernementale consultative et technique, a été créée en 1921 en vue de soutenir la sécurité de la navigation et la protection du milieu marin.

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Les chefs de police examinent les contours de la criminalité

Les travaux de la 15e session du Comité des chefs de police d'Afrique centrale (C.C.P.A.C) ont débuté ce lundi 13 octobre à Pointe-Noire. Cette réunion s'achèvera le vendredi 17 octobre prochain.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de la police congolaise, Jean François Ndenguet, a expliqué que les réunions techniques qui réunissent les chefs de police d'Afrique centrale (C.C.P.A.C) sont des rencontres d'experts issus des services de police et d'autres services chargés de l'application de la loi. Les uns et les autres sont souvent confrontés à la criminalité transfrontalière dans l'exécution de leurs missions. Au programme des assises de Pointe-Noire, une série de réunions à savoir : celle des sous comités d'experts, celle des directeurs de la police judiciaire, celle des directeurs de la police de l'air et des frontières, celle des directeurs chargés de la lutte contre les drogues, celle des chefs des bureaux centraux nationaux, celle des chefs de police et, enfin, la réunion des ministres en charge de la sécurité des États d'Afrique centrale.

« Le but de ces retrouvailles est d'identifier et de cerner les contours de la criminalité dans la sous région de l'Afrique centrale en vue de bâtir une stratégie commune de lutte efficace contre toutes ses formes.



Photo de famille à l'ouverture des travaux

Vous aurez la mission de procéder à une évaluation des décisions et recommandations adoptées lors d'autres réunions tenues au Cameroun et à Kinshasa » a déclaré Jean François Ndenguet.

Un autre responsable à s'être exprimé lors de la cérémonie d'ouverture : Emmanuel Assama, chef du bureau régional Interpol pour l'Afrique centrale. Il a évoqué les défis émergents de la criminalité en Afrique centrale et l'urgence de bâtir des stratégies adaptées et intégrées au plan régional. « Ces criminels atteignent parfois leurs objectifs en utilisant les progrès de la science et de la technologie en exploitant avec un soin infini des failles causées par des structures en charge d'appliquer les lois. Ainsi, ces structures doivent agir avec plus de professionnalisme en faisant un bon usage des services d'Interpol mis à leur disposition, en accentuant la coopération policière internationale, socle de la lutte contre l'empire du mal », s'est-il exprimé.

Séverin Ibara

FORMATION

Remise des diplômes aux premiers étudiants aux métiers de mer

Les étudiants de la première promotion des professionnels des métiers de mer ont reçu le diplôme supérieur de technologie de fin d'études. La cérémonie de proclamation des résultats s'est déroulée le 11 octobre à Pointe-Noire en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande, parrain de la promotion.

Après trois ans d'une formation alliant cours théoriques et pratiques en entreprise, près d'une vingtaine d'étudiants inscrits en troisième année de Génie du management des activités maritimes sont prêts à servir dans les différents métiers de mer.

Créée en 2010, la filière Génie management des activités maritimes (GMAM) vient de sortir la première cuvée prête à faire son entrée dans la vie active aussi bien dans les entreprises publiques que privées grâce aux



Les étudiants diplômés de la 1ère promotion de l'option GMAM à l'EST-Littoral Crédit photo «Adiac»

efforts conjugués du gouvernement mais aussi du colonel Eric Dibas-Franck, responsable de ladite filière à l'Est-Littoral. Tous les deux ont vivement été remerciés par Servais Biyoko, administrateur général adjoint de l'Est-Littoral. « On ne peut pas, en effet, se prétendre « du Littoral » et tourner le dos à la mer. Il ne nous est plus permis dorénavant de ne

pas nous en soucier. Mais notre rôle, dans ce domaine dépendra évidemment des succès que rapporteront dans l'exercice de leurs fonctions, les lauréats de cette première promotion... »

Une formation en entreprise rendue possible par l'implication du colonel Eric Dibas-Franck, responsable de la filière qui, grâce à son carnet d'adresses s'est in-

vesti sans réserve dans l'organisation des différents stages des étudiants, aidé par le partenariat signé par l'EST-Littoral avec les entreprises de la place. Ce fut le cas de Ramsès Diamant Ngoumba, étudiante en 3e année en stage d'avril à septembre à la Société de gestion des Services portuaires du Congo (SGSP) qui a soutenu sur la gestion d'une entreprise ma-

ritime : Cas de la SGSP. La leçon académique fait sur ce thème a été la parfaite illustration du travail abattu par l'étudiante, de ses enseignants en particulier le colonel Eric Dibas-Franck, son directeur de mémoire et du personnel de la SGSP.

Signalons que le diplôme supérieur de Technologie (DST) qui sanctionne la fin des études à l'EST-Littoral fait, en effet, une large part à la pratique dans l'entreprise grâce au partenariat gagnant-gagnant avec l'entreprise qui doit s'assurer des compétences dont il a besoin d'une part et d'optimiser le processus de spécialisation dans la formation des étudiants d'autre part.

« Je voudrai ici prendre l'engagement d'accompagner ces jeunes pour que ce qu'ils ont appris pendant trois ans serve la République », a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

H. B. M.

2^e BIENNALE

Le programme des expositions et conférences est connu

La deuxième édition de la biennale congolaise des arts et des lettres (Biennale) aura lieu à Brazzaville du 15 au 18 octobre sur « les arts et les lettres, sources de diversité et d'ouverture au monde ». Le comité d'organisation a été ce matin devant la presse pour donner les contours des différentes activités qui se dérouleront pendant ces quatre jours.

Institué il y a deux ans, la biennale est un moment d'alternance avec le Fespan et tous les autres événements culturels tant publics que privés qui se déroulent au Congo pour montrer au monde les passerelles artistiques, culturelles et littéraires que regorge le pays. Cette année la Chine a été choisie comme pays d'honneur avec la participation d'une forte délégation. « La biennale est le moment où la créativité littéraire artistique, la pensée, tout ce qui nous donne à voir dans le domaine des saveurs, des splendeurs et tout ce que nous avons à donner de plus beau dans nos territoires. C'est à cette occasion que nous pouvons montrer ces facettes », a précisé Jean-Luc Aka Évyv coordonnateur de la biennale. Plusieurs autres activités seront organisées autour de ce rendez-vous comme le spectacle d'ouverture du théâtre national



Les écrivains présents à la deuxième édition

congolais avec la pièce Nganga Mayala au Centre de formation en arts dramatiques (CFRAD). Il est également prévu des tables rondes sur la littérature congolaise avec une exposition transversale qui mettra en exergue le patrimoine, la sculpture et la céramique. Un défilé de mode ponctuera cette édition dans la soirée du 18 octobre avec la remise des prix de reconnaissance à de nombreux artistes pour leur dévouement au rayonnement de la culture congolaise. Une nuit de jazz précédée par une nuit de poésie sera consacrée aux poètes Tchicaya Utam'si, Jean Blaise Bilombo et Gabriel Okoundji Mwene qui est récipiendaire du grand prix de la francophonie 2014. Un colloque traitera des grandes

questions de la littérature congolaise avec des thèmes qui renvoient aux Sources de la littérature congolaise ; aux Lettres congolaises : parcours, thématiques et esthétiques. « Au niveau du colloque existent plusieurs panels avec des communications faites par des écrivains, journalistes et universitaires afin de montrer l'évolution de la pensée dans notre pays. » Un hommage sera rendu aux Éditions Présence africaine qui éditent le premier roman congolais, « Cœur d'Aryenne », de l'écrivain Jean Malonga. Suzanne Diop, épouse d'Alouine Diop et fondatrice de ces éditions, fera le déplacement de Brazzaville.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

« Chronique d'un destin manqué, suivi de Lettre à mon père », premier ouvrage de Jessy Loemba

« Chronique d'un destin manqué, suivi de Lettre à mon père », est le témoignage d'une partie de la vie de l'auteur et celle de son père.

Dans ce roman intimiste, l'auteur retrace les choses vécues dans un monde réel. « Chronique d'un destin manqué... » est une histoire fondée sur la réalité, et non sur la fiction. Cet ouvrage de 92 pages, paru aux éditions Publibook, relate les souvenirs et les déséquilibres du jeune étudiant Loemba dont l'enfance a été marquée par l'image d'un père autoritaire qui voulait forger le destin de son fils à son image.

Le père étant scientifique, il voulait aussi que son fils suive ses pas en faisant des études de sciences comme lui pour devenir ingénieur ou médecin et lui succéder dans la société où il travaille. Malheureusement, la vision de deux se contredit. Le jeune étudiant ne fait pas la volonté du père. Pour lui, ce sont plutôt les Lettres qui l'intéressent et non les sciences. Face à cette opposition, le père s'est senti diminué dans son amour propre par le fils qui n'a pas respecté ses vœux. S'installe alors la mésentente entre les deux jusqu'à la mort du père.

« Chronique d'un destin manqué suivi de Lettre à mon père » est également un hommage que l'auteur rend à son père à travers le poème inclus dans ce livre. Il y décrit l'amour qu'il n'a pas su révéler du vivant de son père. « J'aurai pu l'écrire plutôt, cher père et pourquoi pas te parler directement à cœur ouvert comme tu l'as toujours souhaité, mais la maturité n'y était pas encore. Après tout, il n'est peut-être pas trop tard de le faire puisque tu n'es pas complètement coupé de moi. Les morts en effet ne sont pas morts », stipule l'auteur dans l'un des paragraphes dans son roman.

Jessy Loemba est Congolais. Il est ancien enfant de troupe de l'école militaire préparatoire Général Leclerc de Brazzaville, et professeur certifié de philosophie.

Rosalie Bindika

ÉLIMINATOIRES CAN 2015/FOOTBALL

Les Diables rouges contraints de gagner leur prochain match

Les poulains de Claude Le Roy doivent gagner ce mercredi 15 octobre face aux Bafana Bafana en Afrique du Sud. Un défi à relever après avoir manqué l'occasion de faire le plein de points lors de la phase aller.

Trois sorties, deux victoires et une défaite, telle est la moisson des Diables rouges (6 points) au terme de la première manche des éliminatoires de la CAN 2015. La contre-performance du 11 octobre à Pointe-Noire face aux Sud-Africains, très à l'aise à l'extérieur (soit deux victoires en deux sorties à l'extérieur), a laissé des traces. Cette défaite, 0-2, a relégué le Congo au second rang. Comme dans les éliminatoires tous les scénarios sont imaginables, la défaite du Nigeria face au Soudan, 0-1, a un tout petit peu atténué la grosse désillusion des Diables rouges qui, jusqu'à maintenant, tiennent leur qualification. Pourtant, il leur faut se ressaisir ce 15 octobre. Le Congo devrait à tout prix réaliser une bonne opération face aux mêmes Bafana-Bafana : une victoire ou à défaut un match nul. Car derrière les Diables rouges en effet, entre le Soudan et le Nigeria, une équipe constituera sans nul doute une menace pour le deuxième du groupe. Selon les propos tenus par le sélectionneur des Diables rouges à la conférence de presse, l'Afrique du Sud n'est pas la seule équipe à avoir le secret de s'imposer à l'extérieur. « Il faut féliciter les Sud-Africains maintenant. C'est à nous de dire que ce qu'on a fait à Calabar, pourquoi on ne pouvait pas le faire à Polokwane ? Il faut qu'on soit lucide. On va corriger là où ça n'a pas marché. On va essayer de travailler encore tactiquement sur cette équipe de l'Afrique du Sud qu'on connaissait parfaitement bien... », a commenté

Claude Le Roy. Avant d'ajouter : « C'est une grosse déception. Il va falloir corriger le tir pour le match du mercredi. On n'a trop peu le temps pour le faire ».

Le Congo piégé à domicile

Les fans des Diables rouges ne leur demandaient pas beaucoup le samedi à Pointe-Noire. Le plus important pour les Congolais était de ne pas louper ce match à domicile contre l'Afrique du Sud. Le constat était amer car les Diables rouges n'ont pas rempli leur part de contrat. Commandée chez elle, l'équipe congolaise a montré des insuffisances. Collectivement elle n'a pas séduit. En attaque, les Congolais n'ont pas réussi à prendre à contre-pied le gardien sud-africain très impérial dans ses cages. Ce qu'on retiendra de positif dans ce secteur, c'était la volonté des Diables rouges de revenir au score.

Le milieu du terrain n'a pas donné satisfaction

Prince Oniangué, Delvin Ndinga et Césaire Gandzé n'ont pas tourné à leur meilleur niveau au point que l'entraîneur est tombé dans le piège lors des changements à opérer. Claude Le Roy a musclé son secteur d'attaque par l'entrée de Ladislas Douniama et de Kévin Koubemba qui, visiblement, ont apporté. L'inconvénient dans ces changements qui n'ont pas été faits poste par poste s'est fait ressentir dans l'entre-jeu. La sortie de Césaire et, plus tard, celle de Delvin Ndinga, ont laissé les espaces au milieu du terrain que les Sud-Africains ont bien exploités. Résultats : les deux buts en seconde période en l'espace de deux minutes pour ne pas exagérer. À la défense, le tandem Boris Moubhio-Igor Nganga n'a pas donné satisfac-



Les Diables rouges ont laissé les points à domicile (Photo Adiac)

tion. Il a encaissé deux buts dont l'un contre son camp par Francis Nganga à la 52e minute et un autre sur un contre bien conclu par Matlaba Thabo.

Retour sur les performances antérieures du Congo

« C'est ce qui arrive dans le football (...) Les victoires sont pour les joueurs et les défaites, je les assume », justifie Claude Le Roy. Il faut maintenant se servir de cette défaite pour éclairer les lendemains de l'équipe. La triste expérience des années antérieures devrait servir de leçon en vue de relever le défi qui se présente aux Diables rouges. Le Congo, rappelons-le, a toujours bien débuté les éliminatoires mais échoue de justesse. L'équipe nationale avait déjà connu une situation favorable lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Les Diables rouges avaient gagné deux matches, respectivement contre le Niger et le Gabon. À leur actif aussi, leur victoire sur le

Burkina Faso, sur tapis vert, pour terminer la phase aller avec 9 points. Soit cinq de plus que le Gabon et six de plus que le Burkina Faso. À la ligne d'arrivée, le Congo est relégué au second plan grâce à la montée en puissance du Burkina-Faso, revigoré par sa place de finaliste à la dernière CAN. Lors des éliminatoires de la CAN 2010, les Diables rouges n'ont pas pu prendre le point qu'il fallait au Soudan pour valider leur présence parmi les seize nations. Même scénario lors des éliminatoires de la Coupe du monde en 1998 où le Congo perdait sa qualification en Afrique du Sud après une courte défaite : 0-1.

Après l'échec, l'heure est aux calculs

Autant d'expériences qui doivent pousser le onze congolais à la révolte en passant l'éponge sur les échecs antérieurs. De tout temps, les Diables rouges ont habitué leurs fans aux calculs pour évaluer le degré de la menace venant de ses poursui-

vants. Le Soudan est troisième avec trois points en trois matches. Ce pays a encore toutes les chances de qualification puisque si les Crocodiles du Nil arrivaient à faire un sans-faute lors de la phase retour, ils totaliseraient douze points. Si sur les trois matches ils gagnent deux et font match nul, ils atteindraient la moyenne de 10. Si, par contre, ils perdent deux matches, ils s'arrêteraient à six points. Le Soudan se déplacera ce mercredi au Nigeria puis le 15 novembre en Afrique du Sud. Le Nigeria, battu lui aussi, n'a plus que neuf points à prendre dans cette phase retour pour espérer atteindre les 10 points. Une défaite sur les trois matches éloignerait ces champions d'Afrique d'une qualification. Un bon résultat du Congo face à l'Afrique du Sud couplé à une victoire contre le Nigeria mettra fin au suspense. Aux Diables rouges de saisir l'occasion et, peut-être, de prouver qu'ils savent aussi voyager.

James Golden Eloué